

# ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / MARS 2021 / N°497

Dossier

## Féminismes : sortir de la binarité

Grand entretien avec

**Florian Vörös**

**La sororité pour apaiser l'exil**



Centre d'Action Laïque  
Liens, libertés



## 3 Édito

**« Diviser pour régner » : ça n'a jamais fait avancer le monde.**

SANDRA EVRARD

## 4 Quoi ?!

## 6 Grand entretien

**« Ce que le porno dit de nous ».**

Le sociologue français Florian Vörös interroge les effets de la pornographie dans la construction de la masculinité blanche. VÉRONIQUE BERGEN

## 10 Dossier Féminismes : sortir de la binarité

Né au sommet de la troisième vague féministe, le débat est intense, voire houleux, entre partisan.e.s de l'universalisme et tenant.e.s de l'intersectionnalisme. Rien de tel qu'une analyse libre-exaministe pour nous rappeler qu'au fond, même si les moyens divergent, l'objectif est le même : mettre fin aux discriminations envers toutes les femmes.



## 46 Libres ensemble

### 46 La sororité pour apaiser l'exil.

Loin de leur maison, les réfugiées y retrouvent paix et sécurité : reportage à la Sister's House.

CAROLINE DUNSKI

## 51 Pas de parenthèses pour la santé sexuelle et reproductive.

Le confinement a marqué le retour de la femme au foyer, mais pas l'arrêt des cycles menstruels. Et l'accès à la contraception et à l'IVG dans tout ça ? PAOLA HIDALGO

## 57 « La démocratie laïque est le socle de la paix sociale ».

Au cœur des défis de l'intégration des immigrants en Allemagne, l'expérience de terrain est inspirante. On en prend de la graine ? NAILA CHIKHI

## 62 International

### 64 « Tuez n'importe qui, n'importe quand ».

Le magistrat français Marc Trévidic retrace les mécanismes du terrorisme islamiste de ses origines à nos jours.

PHILIPPE FOUSSIER

## 67 La Francophonie, une force tranquille.

Et un bel exemple de coopération internationale au service de la diversité culturelle.

ALEXIS DOUTAIN

## 70 Culture

### 72 La femme qui dansait sur les missiles.

À force d'art et d'activisme, depuis cinquante ans, Margareth Harrison sort les femmes bien rangées du tiroir dans lequel on les a enfermées. AMÉLIE DOGOT

## 75 Blasphémer pour mieux croire.

Dans un monde inondé d'images-chocs, les artistes se plaisent à chatouiller les dogmes religieux.

JULIE LUONG

## 78 Des idées et des mots

## 80 Coup de pholie

**Pédagogie en temps de crise.**

GAËLLE JEANMART

## « Diviser pour régner » : ça n'a jamais fait avancer le monde

Il y a un an, les Belges apprenaient la signification du mot *lockdown*. Les premières victimes de la Covid tombaient, avec une vitesse exponentielle qui, aujourd’hui encore, demeure difficilement maîtrisable, si ce n'est qu'au prix de lourds sacrifices et avec une mise sous tutelle de nos libertés. Mars, c'est malheureusement aussi le rendez-vous avec les commémorations desdits « attentats de Bruxelles ». Avec cette année, un triste anniversaire : celui des cinq ans de ces funestes événements. Et là encore, la découverte pour les Belges d'une remise en question de certaines libertés et d'entorses aux droits fondamentaux. Mais surtout une fâcheuse tendance au *statu quo*, à l'oubli de réhabilitation de droits qui ont à l'origine été affaiblis sous couvert de l'urgence. Mars, c'est également le mois des droits des femmes. Celui où les féministes ont peut-être davantage la parole que d'usage. Mais leurs voix, leurs combats sont aujourd’hui morcelés par différents courants. Pourtant, à trop vouloir prêcher pour sa chapelle (sans mauvais jeux de mots, cela va sans dire), le risque n'est-il pas abyssal que les objectifs à atteindre se noient dans la dilution des luttes intestines ?

Minute, papillon ! Quels liens entre ces trois événements martiens évoqués ci-dessus ? Un truc vieux comme le monde : la division. Celle qui existe entre les personnes à risque à protéger et celles qui ont envie de « vivre comme avant », celle qui existera entre les primo-vaccinés et les moins « chanceux » qui devront encore attendre des mois, entre ceux qui recevront le vaccin efficace à 95 % et ceux qui le recevront celui de 60 %, entre ceux qui pourront voyager munis de leur passeport vaccinal et les autres ? Mais encore : la division entre les autochtones et les allochtones, entre les migrants issus de pays sans avenir et les ressortissants d'eldorado ou de pays supposés comme tels, entre les croyants et les non-croyants, entre les femmes blanches, de couleur, discriminées pour telle ou telle particularité.

Tous ces combats sont légitimes, ne nous méprenons pas. Mais vous savez ce qui me préoccupe là-dedans ? C'est qu'à force de nous pencher davantage sur ce qui nous divise plutôt que sur ce qui pourrait nous réunir, nous nous laissons endormir face aux dangers qui risquent bien de nous submerger. Toutes et tous. Partout dans le monde. Quelles que soient nos spécificités, nos particularités. Dans certains États européens et ailleurs, ces politicien.ne.s xénophobes et autoritaristes qui atteignent le pouvoir sans trop d'embûches en installant ensuite des démocraties illibérales. Ces groupuscules ouvertement racistes, sexistes et fascisants, qui recrutent nos jeunes. Ces entreprises qui commettent des écocides depuis des siècles en toute impunité. Ces émissions de CO<sub>2</sub> de trop, qui pourrissent l'atmosphère. Ces drones et caméras de surveillances qui scrutent nos villes, etc. Et quand viendra le temps de réagir, à J-1, pensez-vous que c'est divisé.e.s que nous y parviendrons ?

# Opinion

## Oser en parler !

**L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (ÉVRAS) ne fait toujours pas l'objet d'un enseignement généralisé, ni même labellisé. Il s'agit pourtant d'une matière importante pour la construction des identités des jeunes, de leur confiance en eux et pour leur bien-être. Riche de quinze ans d'animation d'ateliers ÉVRAS au sein des écoles, de la maternelle au secondaire, Julie Henriet vient de publier un livre à la fois réflexif et provenant de son expérience de terrain. Elle nous en livre quelques points importants.**

« L'ÉVRAS ne s'adresse pas qu'aux jeunes qui entrent dans une sexualité active. Elle est importante dès le plus jeune âge pour aider les enfants à développer des capacités leur permettant d'être bien dans leur tête, dans leur corps et dans leur rapport aux autres. Le « S » de sexualité peut être source de réticences de son enseignement, notamment en maternelle. Avant toute animation, on récolte d'abord les besoins présents dans une classe et une école et on construit le projet sur cette base. C'est un point très important. Au-delà de cela, on parle beaucoup de la sensorialité en maternelle : de nos cinq sens et des répercussions des sons, des couleurs sur notre corps. Est-ce que c'est agréable ? Cela permet à l'enfant, précisément, d'apprendre à dire “non” quand cela ne lui convient pas. Cela amène aussi la question de la bulle intime : quand je suis trop proche de quelqu'un, qu'est-ce que cela induit en moi comme réaction ? On parle des émotions de base, des stéréotypes, par exemple en les traitant au travers des jouets. On parle du corps, de la vulve et du pénis comme des parties particulières mais intégrées : on va apprendre à les nommer. Ces thèmes qui interagissent entre eux vont aussi aider l'enfant à percevoir les bases d'un consentement et de la confiance en eux pour dire “non” lorsque c'est nécessaire. Cela doit aussi leur permettre de réfléchir à la parole de l'adulte, car beaucoup d'enfants estiment que l'adulte a un statut d'autorité. La formation des animatrices et animateurs est essentielle, elle est aujourd'hui trop floue, avec des temps de retour des professionnels, trop peu présents. Car être en contact avec des jeunes qui viennent déposer des choses, cela nous renvoie à nous-même, à notre propre adolescence. Cela peut créer des résonances avec lesquelles on peut travailler, mais il faut être au clair avec ses représentations, ses valeurs. La question de la



© Martin Daneys

posture de l'animateur est essentielle, car nous ne détenons pas la morale, la façon d'être en sexualité ou en relation. La question de la liberté individuelle est importante et l'un des écueils pourrait être que l'on se positionne en tant qu'animateur avec des “il faut” et des jugements sur les pratiques, des postures sur le genre. Comme l'enseignement de l'ÉVRAS n'est pas labellisé, certains animateurs peuvent amener des idées rétrogrades. C'est une question sociétale, car on peut mettre beaucoup d'énergie dans une animation et être confronté.e à une publicité sexiste en sortant de l'école. Il y a énormément de paramètres pour que cela fonctionne, il faut vraiment que cela soit un projet d'école. » (vc)



Julie Henriet, « Sexualités, sentiments et stéréotypes. Oser en parler », Bruxelles, Centre d'Action Laïque, coll. « Liberté j'écris ton nom », 2021, 96 pages.

## Sexisme sur T-shirt

En France, les restaurants Brut Butcher prétendent être des fast-foods pas comme les autres. Ce qui est sûr, c'est qu'ils pratiquent un sexisme ordinaire sous couvert d'une tradition d'humour décalé. Pendant plusieurs mois, les 200 salarié.e.s de la chaîne ont dû travailler en portant, en guise d'uniforme, des tee-shirts affichant des slogans tels que « À poêle les dindes », « Il faut se la farcir » ou encore « Un restau très cochon ». Après le menu « cagole » (ainsi désigne-t-on les filles considérées comme provocantes dans le sud de la France), cet « humour » pas très fin leur est resté en travers de la gorge, au point de mobiliser le syndicat Sud-Solidaires « qui a dénoncé les remarques obscènes de certains clients subies par les salariés » (et surtout par les salariées !) et « une ambiance Madelon » pour le moins malsaine. « On ne peut pas imposer dans le cadre du travail ce genre de blagues sexistes et lourdes à des salariés. Or, ces tee-shirts sont imposés ! » a rappelé le secrétaire de Sud-Commerce pour la région Auvergne-Rhône-Alpes au micro de France Bleu. Parce que ça commençait à sentir le roussi aussi bien en cuisine qu'en salle, la direction de Brut Butcher, qui assure n'avoir reçu aucune plainte préalable, a présenté ses excuses et commandé de nouveaux tee-shirts « neutres », c'est-à-dire blancs. Chez le (très) brut (de décoffrage) *Butcher*, c'est donc humour sexiste sinon rien. (ad)

## La messe n'est pas dite

Une seule et unique chanson, c'est tout ce que le guitariste Quentin Dujardin aura eu le temps de jouer le dimanche

14 février dernier dans une église de Crupet, près d'Assesse, avant d'être arrêté par la police. La jauge des 15 personnes autorisée pour une célébration religieuse dans un lieu de culte a bien été respectée, mais... les mesures sanitaires interdisent aux artistes de se produire en public depuis plus d'un an maintenant et n'autorisent par conséquent toujours pas les concerts, même en nombre restreint. C'est bien cette injustice et ce musellement de la culture qu'entend dénoncer le musicien avec cette tentative de tournées des églises. Après une première auto-annulation en décembre dernier, Quentin Dujardin a, en connaissance de cause, tenu à jouer là où c'est habituellement un prêtre qui officie. « Il y a deux poids, deux mesures entre le culte et la culture », a expliqué le guitariste à notre collègue de « Libres, ensemble » qui le suit depuis le début et qui a filmé le concert interrompu. Les « délinquants de la culture » recevront bientôt une amende pourra monter jusqu'à 4 000 euros pour l'artiste, tout autant pour l'organisateur, et 250 euros pour les spectateurs et spectatrices. Cet « acte de démocratie vivante » en musique adoucira-t-il les mœurs sanitaires ? (ad)

## Presse muselée à l'Est

Après avoir bloqué le budget et le plan de relance de l'Union européenne, la Hongrie et la Pologne tentent maintenant, de concert, d'enterrer le pluralisme des médias. À Budapest, c'est Klubrádió, la principale radio privée indépendante, connue pour ses critiques du pouvoir, qui a dû arrêter d'émettre le 14 février. Rien d'étonnant quand on sait que le Conseil des médias qui lui a retiré sa licence est dans les mains de proches du Premier ministre nationaliste Viktor Orbán. En Pologne, c'est la mort par noyade sous un torrent de taxes, impôts et frais obligatoires – dont une récente contribution dite « de solidarité » récemment imposée aux médias indépendants – que Varsovie a décidé d'imposer, risquant de réduire le paysage médiatique aux seuls organes contrôlés par l'État. Dans son éditorial du 12 février, *Le Monde* dressait un triste et terrible constat : « Il en va de la liberté de la presse comme du reste de l'État de droit en Hongrie et en Pologne : une dégradation que rien ne semble pouvoir arrêter. » Qui s'endort en démocratie... (ad)

# Ce que le porno dit de nous

De quelle manière le visionnage de la pornographie forme-t-il ou déplace-t-il les normes et les sociabilités désirantes ? Le sociologue Florian Vörös interroge la construction des imaginaires sexuels masculins, les injonctions patriarcales et la part féministe qui pourrait émerger de ses recherches.

Propos recueillis par Véronique Bergen  
Écrivaine

1 Florian Vörös (dir.), *Cultures pornographiques. Anthologie des Porn Studies*, Paris, Amsterdam, 2015, 320 p.

2 Si, dans les sociétés patriarcales, la violence s'exerce le plus souvent sur les femmes, cette violence côtoie d'autres formes dont on parle moins, exercées par les femmes sur les hommes, ou, chez les gays et les lesbiennes, par les hommes sur les hommes et par les femmes sur les femmes.

Dans la lignée des *cultural studies*, le docteur en sociologie et chercheur à l'Université de Lille qui a précédemment dirigé une *Anthologie des porn studies*<sup>1</sup> s'intéresse au « porno comme révélateur des rapports de domination » et aux réalités socioculturelles spécifiques (plurielles à l'intérieur de chaque catégorie) des hommes hétéros, gays, bis ou trans. Se penchant sur les discours et les pratiques de la masculinité, l'étude pionnière de Florian Vörös prête une attention fine aux violences de genre, de classe, d'ethnie, sachant que ces dernières évoluent, sont complexes, mouvantes et non pas monolithiques<sup>2</sup>. Dans la construction de soi, de son image, de fantasmes, d'une relation érotique au monde se noue un mélange d'inertie et de mutations, de reproduction des normes et de leur réinvention. Quels sont les effets produits par les images porno sur les spectateurs et les spectatrices qui s'en nourrissent ? Quels sont les regards que jettent les

travailleurs et les travailleuses du sexe dont les voix se font de plus en plus entendre au travers de leurs raisonnements, de leurs témoignages, de leurs revendications et de leurs combats ? Réponses au cœur de son dernier ouvrage *Désirer comme un homme. Enquête sur les fantasmes et les masculinités*.

**Pouvez-vous expliciter votre choix d'allier deux dimensions hétérogènes, d'une part, une réflexion sur les fantasmes masculins liés à la vidéo porno, reposant sur une série d'entretiens, et d'autre part, un angle d'inspiration féministe interrogeant les ressorts, les « bougés », les évolutions de la domination masculine ?**

Tout a commencé par un mémoire de master 2 dans le cadre duquel j'ai réalisé des entretiens avec des spectateurs et des spectatrices de films porno gays. C'est là que je me suis rendu compte que la masturba-

tion pornographique était une porte d'entrée intéressante pour envisager le rapport des hommes à la virilité à la fois en tant que gestuelle, en tant que sensation et en tant qu'imaginaire. J'ai alors eu envie de comparer les fantasmes porno et les rapports à la domination masculine chez les hommes gays et hétéros. Il se trouve que ce sont surtout des hommes blancs de classe moyenne et supérieure qui ont répondu à mes petites annonces. Cela m'a amené à resserrer mon questionnement sur les hommes en position sociale dominante. Le livre explore le paradoxe selon lequel la virilité sexuelle est à la fois, pour ces hommes, une ressource pour la domination masculine et une

part « animale », potentiellement « vulgaire », qui doit être euphémisée pour que cette domination reste légitime.

**Une autre caractéristique de votre étude vient du fait que, tout en respectant la méthodologie de l'enquête, vous n'adoptez pas le cadre d'une extériorité du chercheur face à ce dont il traite. L'un des réquisits de vos recherches, c'est de refuser une lecture morale anti-porno qui jugerait ces pratiques, qui les soumettrait au partage du normal et de l'anormal, du politiquement correct et de ce qui s'en excepte.**

Étant moi-même amateur de porno, je suis dans cette enquête un homme



*Docteur de l'École des hautes études en sciences sociales, le sociologue Florian Vörös s'est spécialisé en « porn studies », champ disciplinaire qui analyse la pornographie comme un objet culturel parmi d'autres.*

parmi les autres, guidé par une question de recherche féministe. Le visionnage de porno me sert de porte d'entrée pour décrire comment la domination masculine se noue dans les fantasmes et pour réfléchir aux moyens par lesquels cette domination pourrait se dénouer. Je m'intéresse aux processus par lesquels certaines manières de désirer en viennent à se fixer pour devenir constitutives d'un rapport au monde.

Le visionnage de porno ne crée toutefois rien de lui-même. Les fantasmes porno de domination masculine des hommes hétéros opèrent à l'intérieur d'une société qui est organisée autour de la domination masculine. Se focaliser sur les seuls effets du porno, c'est se détourner de la question plus transversale des normes, des hiérarchies et des violences sexuelles dont sont porteurs les désirs sexuels masculins dans une société patriarcale.

**Comparant les cultures hétéro et gay, vous arrivez à la conclusion que la construction de la masculinité tend généralement à reproduire les normes, les hiérarchies de genre, mais aussi de classe ou ethniques. Pourquoi la reproduction de stéréotypes, hétéro-normés, mais aussi homo-normés, trans/queer-normés, prévaut-elle sur l'exploration de nouveaux rapports à soi et à l'autre ?**

Le livre se focalise sur l'expérience des hommes cisgenres, c'est-à-dire qui ont été assignés au sexe masculin à la naissance. Mes analyses ne valent uniquement pour ce groupe social. L'attrait des hommes cisgenres blancs pour des fantasmes fondés sur des stéréotypes genrés et racialisés (le fantasme hétéro

masculin de la disponibilité féminine et le fantasme gay blanc de la virilité arabe sont les deux principaux que j'explore) s'explique en partie par le fait que ces stéréotypes placent le groupe dominant dans une position gratifiante. Si les hommes blancs se tournent vers ces fantasmes, c'est, entre autres, parce qu'ils se trouvent confortés dans une position sociale dominante.

**N'est-il pas essentiel de distinguer la domination (de genre, de classe, d'ethnie...) au niveau politique de la domination entendue sous l'angle du psychique, du pulsionnel, du corporel ? La déconstruction de la première s'allie alors à l'agissement, l'activation de la seconde en tant qu'elle nourrit, sous des formes infiniment variées, la vie fantasmique, désirante des hommes, des femmes, des trans. Comment questionner la complexité de la première sans censurer la seconde ?**

D'un point de vue analytique, il est en effet important de distinguer le désir érotique de dominer (ou d'être dominé.e) du désir politique de dominer (ou de contester la domination). Les savoirs et savoir-faire issus des cultures du bondage, du sadomasochisme et de la domination (BDSM) montrent que le premier ne conduit pas mécaniquement au second. Cependant, la vie des hommes hétéros que j'ai rencontrés s'inscrit dans un contexte idéologique et socio-culturel bien différent. Ces hommes considèrent pour la plupart la domination masculine dans le domaine de la sexualité comme naturelle. Au-

delà de ce seul groupe, l'idée hétéropatriarcale selon laquelle les hommes seraient naturellement programmés pour dominer les femmes est très profondément ancrée dans notre corps et dans notre psychisme. Les mouvements anti-porno suggèrent de supprimer les images sexuellement explicites en vue de mettre fin à l'érotisation de la domination masculine. Par contraste, l'approche queer dans laquelle je me reconnaissais propose non pas d'éradiquer les fantasmes de domination – un objectif illusoire –, mais plutôt de les tordre de l'intérieur afin de limiter autant que possible leur potentiel oppressif. Au lieu de faire table rase du passé, cette approche mise sur la reconnaissance de la profondeur historique et psychique de l'enracinement des fantasmes de domination, dans le but de les travailler de l'intérieur, en cherchant des prises et des issues.

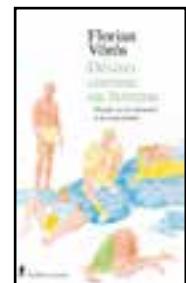
**Ne faut-il pas se méfier de l'infléchissement de la déconstruction des formes de domination vers des injonctions comportementalistes prescriptives ? On voit actuellement à quel point les appels (ô combien salutaires) aux déconditionnements se referment dans des reconditionnements, des reterritorialisations des désirs, comme le diraient Deleuze et Guattari.**

Je ne pense pas que les injonctions envers les femmes et les hommes puissent être abordées dans les mêmes termes. Les femmes font en effet l'objet d'injonctions multiples et contradictoires, qui entravent leurs possibilités de vivre librement

leur sexualité. Je ne considère pas que l'on puisse en dire de même pour les hommes hétérosexuels. J'aurais même tendance à penser que l'on devrait être plus exigeant.e.s envers les hommes hétéros, car c'est aussi sous la pression féministe qu'ils peuvent en venir à interroger leur rapport à la virilité et à la violence.

**Vous relevez les points de friction entre les discours militants, notamment d'acteurs LGBTQI+, et leurs pratiques désirantes, pornographiques privées. L'apparition d'un tel clivage ré-instauré une division entre sphère publique, militante, et sphère intime. Au rebours des mots d'ordre hégémoniques actuellement, cette division n'est-elle pas salutaire ?**

Je ne pose pas le même diagnostic que vous : le mot d'ordre selon lequel la sexualité serait naturelle me semble encore aujourd'hui hégémonique. Cependant, je vous rejoins sur le fait que la politisation de l'intime, quand elle est portée par des idéaux de pureté militante, peut conduire à des dérives. Je l'ai notamment observé lors de la controverse des années 2000 autour du sexe anal sans préservatif entre hommes. Les gais qui avaient des désirs de pénétration « crue » se sont vus repoussés aux marges de la communauté et ont dû inventer leurs propres sociabilités pour trouver du soutien moral. Je crois qu'il y a un équilibre à établir pour que la sexualité reste un espace de respiration. Je ne pense pas que tout puisse et doive être politisé dans la sexualité. 



Florian Vörös,  
« Désirer comme  
un homme.  
Enquête sur les  
fantasmes et les  
masculinités », Pa-  
ris, La Découverte,  
2020, 160 pages.



# Féminismes : sortir de la binarité



Dans la sphère féministe, ça se bouscule, ça se toise, ça s'étripe quelquefois. Alors qu'une décennie plus tôt, le mot « féministe » ne se prononçait plus que sous le manteau, il est revenu à l'honneur. Mais pas forcément dans l'unité. Aujourd'hui, c'est un fait : une féministe peut en cacher une autre. Et cette « autre » recouvre parfois une conception bien différente de la militance pour les droits des femmes. N'y aurait-il pourtant pas davantage de points communs que de désamours ?

Ne serait-il pas plus utile et efficace d'avancer toutes ensemble, sans pour autant nier les difficultés particulières qui touchent certaines d'entre nous ? Ce dossier décrypte les féminismes qualifiés d'universalistes et d'intersectionnalistes, sans oublier d'évoquer, bien entendu, les liens entre féminisme et laïcité. Une longue histoire dont les chapitres continuent de s'écrire. (se)

# Pourquoi un féminisme laïque ?

---

La laïcité est basée sur trois valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté et la solidarité. Et c'est pour cette raison qu'elle défend l'universalisme des droits et de l'anti-sexisme. Aujourd'hui, plusieurs divisions marquent les combats féministes, dont celle entre le féminisme universaliste et le féminisme intersectionnel. Pourtant, de nombreux points de convergence existent et méritent d'être mis en évidence.

---

Par Diane Gardiol  
Déléguée « Études & Stratégies » - CAL/COM

---

La laïcité milite pour l'émancipation des individus, mais aussi de l'État et des institutions publiques de toute influence religieuse ou idéologique. L'égalité entre tou.te.s les citoyen.ne.s, qu'importe leur sexe, leur couleur de peau, leur religion, leur origine, leur classe sociale, etc., est au cœur de son combat. Tout en reconnaissant les différences propres à chaque individu, la laïcité est une condition *sine qua non* du vivre ensemble. L'universalisme fait partie du principe de laïcité et réclame qu'un ensemble de droits humains soient garantis pour tou.te.s. Le féminisme laïque correspond donc à une lutte pour l'égalité entre femmes et hommes qui serait débarrassée d'influences religieuses et idéologiques. Il refuse une quelconque différence entre les rôles ou leur attribution spécifique sur la base du genre, puisque les stéréotypes féminins et masculins sont perpétués par l'édu-

cation et n'ont rien de « naturel ». Le féminisme laïque souhaite s'affranchir de la construction actuelle de la société telle qu'elle a été créée par les hommes. Cette construction implique que les moeurs, les croyances et la législation sont toutes vouées à faire des femmes des êtres inférieurs et dominés, comme Simone de Beauvoir l'a savamment démontré dans *Le Deuxième Sexe*. Afin de parvenir à cette émancipation, le féminisme laïque lutte contre toutes les formes de violence où qu'elles soient, puisque celle dirigée contre les femmes est de nature patriarcale dans tous les pays du monde. Ces violences ne s'exercent cependant pas de la même façon selon les contextes et les cultures, et cela est bien entendu pris en compte. Enfin, on l'oublie souvent, beaucoup de combats féministes laïques ont mené à de grandes victoires telles que la contraception, le droit à l'in-

terruption volontaire de grossesse, l'éducation à la sexualité, le droit à l'instruction, etc.

### **Une laïcité dévoyée et mal perçue**

En théorie, la laïcité et ses valeurs ressemblent presque à une utopie : chacun·e vivrait en paix avec son ou sa voisin·e et les croyances irrationnelles et infondées n'auraient pas lieu d'être. Mais en réalité, la laïcité souffre aujourd'hui, et cela pour plusieurs raisons. Ce principe est incompris par une partie des jeunes, il fait régulièrement l'objet d'une récupération et d'une instrumentalisation par l'extrême droite, ce qui n'arrange rien et favorise la confusion. De plus, de nombreux outils de communication comme les réseaux sociaux sont investis par les mouvements militants, et la laïcité peine quelquefois à faire entendre sa voix face aux messages très viraux que des groupes structurés publient massivement. La volonté de parvenir à ancrer des principes universels dans le monde entier est aujourd'hui perçue comme la domination de l'Occident qui impose ses valeurs aux autres cultures dans différentes régions du monde. Ces critiques doivent pouvoir être entendues afin de permettre au mouvement laïque de s'opposer de façon pédagogique à ces contrevérités et de moderniser la diffusion de ses valeurs.

### **Un féminisme laïque en proie aux critiques**

Le féminisme tel qu'il est défendu aujourd'hui par le mouvement laïque est en butte à des critiques,

notamment de la part du mouvement intersectionnel, mais d'autres divisions existent. Tous les féminismes ont pourtant pour visée ultime l'égalité réelle entre femmes et hommes. Mais leurs façons de procéder diffèrent plus ou moins fortement. Les féministes différentialistes opèrent notamment des différenciations essentialisantes, par exemple : les femmes seraient naturellement plus sensibles que les hommes. On peut cependant déconstruire facilement ces stéréotypes, étant donné que les qualités et les défauts attribués généralement à chaque genre résultent d'une construction sociale. Il est intéressant de noter que les féministes dites « naturalistes », qui connaissent actuellement une forme de renouveau, sont en réalité apparues dans les années 1970. Leur credo de base : accorder une très grande importance à une vie la plus « naturelle » possible, ce qui revient parfois à refuser certains médicaments, à refuser l'accouchement à l'hôpital – en dédaignant les risques d'un accouchement à domicile –, à opter pour une contraception naturelle faillible, etc. Les féminismes naturalistes sont souvent associés à des féminismes religieux, même si ce n'est pas le cas de tous les courants.

Si la diversité des féminismes est aussi vieille que ses combats, la division entre les féministes laïques et intersectionnelles est peut-être plus récente et certainement la plus médiatisée, surtout en France. Ces dernières années, les jeunes générations en particulier se sont emparées du mouvement intersectionnel, qui prône une conver-



gence des différentes luttes sociales (antiracisme, LGBTQIA+, anti-classe, anticapitalisme, etc.), ce qui fait écho à des enjeux qui traversent nos sociétés. Car, si ce nouveau mouvement a pris autant d'ampleur, c'est bien qu'il est venu combler un vide... Et donc que la laïcité a, semblerait-il, échoué quelque part. On peut émettre plusieurs hypothèses concernant cet échec. Celle, par exemple, selon laquelle les figures emblématiques du féminisme laïque, apparus en France pendant l'avènement historique des Lumières, ne sont pas assez représentatives de la diversité aujourd'hui, car femmes et hommes de couleur de peau blanche. Les idées laïques d'égalité n'étaient originellement pas toujours associées par tous

ses penseurs et toutes ses penseuses à la condamnation de l'esclavagisme ou de la colonisation, même si la plupart les désapprouvaient. Ces questions de colonialisme et de décolonialisme ont été abordées tardivement ou de façon trop peu audible par la laïcité, aussi les jeunes sont davantage enclins à rattacher les idées laïques à la pérennisation du colonialisme.

### La laïcité, un indispensable outil d'émancipation

S'il est toujours utile et constructif d'analyser ses échecs, il ne faut pas pour autant « jeter le bébé avec l'eau du bain » ni opposer les courants féministes de manière binaire. Car, si nous revenons à l'un des combats

essentiels du féminisme, la laïcité est indissociable de la lutte pour un réel affranchissement du joug patriarcal. Aujourd’hui, en effet, les religions gagnent de plus en plus de poids et influent sur des droits qui semblaient acquis, ou qui ne le sont pas encore dans nos sociétés. Le droit à l’IVG, par exemple, est régulièrement menacé dans tous les pays du monde où il est autorisé, et il n'est pas légalisé dans ceux où la religion exerce un rôle prépondérant, comme en Pologne. Les féministes laïques ne se positionnent pas « pour ou contre l’IVG », mais estiment que les femmes doivent être libres de pouvoir décider pour elles-mêmes, en toute connaissance de cause. Et préserver l’État de l’influence des religions permet justement de pouvoir garantir ce droit, indépendamment des croyances de chacun.e. La laïcité constitue donc un gage de liberté.

Par ailleurs, comme tout mouvement et tout principe, elle doit pouvoir évoluer et s’adapter en fonction des époques, afin de garder sa légitimité et sa crédibilité. Cela ne signifie pas forcément réinventer de nouvelles valeurs, puisque en l’occurrence celles qui lui sont chères demeurent au centre des combats à mener pour toutes et tous, au cœur de ce monde. Mais il importe certainement de trouver un moyen de les faire entendre dans chaque contexte. Pour pouvoir réconcilier les jeunes avec le féminisme laïque, plusieurs explications s’imposent.

### Diversité et différences

La laïcité ne souhaite pas que soit appliqué au monde entier un seul modèle sociétal, qui ne prendrait pas en compte le contexte de chaque culture et les réalités du terrain – la



diversité constituant *de facto* une richesse. Elle souhaite pouvoir garantir à tou.te.s un socle de droits fondamentaux, dont la plupart sont inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Si chaque jeune lisait les trente articles qui la composent, il ou elle aurait sûrement des difficultés à trouver un article avec lequel il ou elle ne serait pas d'accord, car tous répondent à l'idéal qu'on a d'une société égalitaire et démocratique. Le défi est de pouvoir faire respecter ces droits en les mettant en concordance avec différents contextes et situations qui existent aujourd'hui et qui se sont ajoutés à la DUDH de 1948.

La laïcité n'exige pas non plus une uniformisation de la communauté humaine, ce serait contraire à ses valeurs ! Elle n'entend pas gommer les différences pour former une société qui serait en apparence plus unie; à l'inverse, elle entend apprendre à chacun.e à vivre avec l'autre, dans le respect des différences individuelles. En conservant bien entendu, c'est crucial, la liberté de croire ou de ne pas croire. Ce ne sont pas des phrases creuses ou dénuées de réalité, mais bien l'idéal vers lequel tend la laïcité et qui justifie la lutte en son nom.

Il est clair que certains débats féministes cristallisent probablement toujours les tensions : la question de la prostitution, de la GPA, du voile, etc. Il n'existe pas un seul discours pour chaque sujet, et le féminisme laïque le sait, puisqu'il utilise la méthode du libre examen dans le but de subjectiver et d'adapter ses réponses au vécu des

**Il n'existe pas un seul discours pour chaque sujet, et le féminisme laïque le sait, puisqu'il utilise la méthode du libre examen dans le but de subjectiver et d'adapter ses réponses au vécu des personnes.**

personnes. Ce qui est en revanche dommageable, c'est que certains médias ont tendance à relayer ce qui nous divise plutôt que ce qui nous rassemble.

À l'évidence, de nombreux points de convergence peuvent être trouvés dans tous les courants féministes ! Il existe pléthore d'exemples, à commencer par la question des violences. Toutes les féministes, sans exception, s'évertuent à les éradiquer. L'antiracisme, important pour les mouvements intersectionnalistes, constitue aussi l'un des grands combats actuels de la laïcité. Et le féminisme laïque a aussi intégré la méthode sociologique de l'analyse intersectionnelle pour mieux combattre les discriminations croisées. D'ailleurs, et la boucle sera bouclée, des féministes intersectionnelles se revendiquent également comme laïques, preuve que les deux notions peuvent être alliées. Même si, comme entre tous les courants de pensée, des différences existent, nous sommes plus fortes ensemble pour nommer, chiffrer, combattre les discriminations sexistes, racistes, classistes, validistes, etc. C'est le meilleur moyen de parvenir à les éliminer. ♀

# Le féminisme universel, pour une vision commune

Militante féministe historique, ancienne du Mouvement de libération des femmes, Martine Storti<sup>1</sup> se propose dans son dernier essai<sup>2</sup> d'explorer certaines des controverses qui traversent le mouvement féministe depuis quelques années. Elle plaide pour un féminisme universel qui récuse les dévoiements identitaires – décolonial d'un côté, nationaliste de l'autre. Car, au-delà des différences, un champ de combats communs subsiste.

Propos recueillis par Philippe Foussier  
Journaliste

**Vous plaidez pour un féminisme universel en insistant sur la distinction entre les termes « universel » et « universaliste ». Pour quelle raison ?**

Pour être franche, j'ai hésité. Renoncer, peut-être provisoirement, à l'emploi du mot « universaliste » m'attriste. Mais je le fais pour deux raisons principales. Depuis quelques années, le féminisme universaliste est invoqué de manière répétitive non seulement par celles et ceux qui le défendent depuis toujours, mais aussi par des courants politiques de droite et d'extrême droite qui, pendant des décennies, se sont opposés aux luttes féministes. Davantage qu'un ralliement, j'y vois une instrumentalisation du féminisme dans une perspective identitaire, nationaliste et raciste. Identitaire et nationaliste, car l'émancipation des femmes est rabattue sur l'identité française, ce qui revient à nier son historicité et même à réécrire l'histoire. Certains

se gargarisent de la France « patrie féminine » ou de la France pays de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais c'est faux. L'éman- cipation des femmes relève de luttes pluriséculaires, de combats menés génération après génération qui ont rencontré nombre de difficultés et de résistances. Raciste également, car cette invocation sert à établir une distinction entre « eux » et « nous » : « chez nous », les femmes sont libres, il n'y a que « chez eux », c'est-à-dire dans les « quartiers », qu'elles ne le sont pas, c'est-à-dire là où une popu- lation d'origine africaine (noire ou arabe) est majoritaire. Et, dans ce processus, se construit une homogé- néisation aussi bien du « nous » que du « eux ». D'autre part, cet « uni- versalisme » tend à se donner en position de surplomb, livré clefs en main en quelque sorte, si bien que je préfère m'adosser et même m'accro- cher à celui d'« universel », car en ces temps d'essentialisations et d'enfer-

<sup>1</sup> Impliquée dans le mouve- ment féministe français dès les années 1960, professeure de philosophie puis journaliste, ensuite inspec- trice générale de l'Éducation nationale, Martine Storti a longtemps été engagée dans le réseau interna- tional de l'éduca- tion en situation d'urgence INEE au Moyen-Orient et en Europe cen- traile et orientale.

<sup>2</sup> Martine Storti, *Pour un fémi- nisme universel*, Paris, éditions du Seuil, 2020, 112 p.



mements identitaires maniés par des bords prétendument opposés, l'universel retrouve sa force subversive, son potentiel émancipateur.

**Vous consacrez une partie importante de votre livre au féminisme dit décolonial ou intersectionnel. Quels en sont les ressorts et les arguments ?**

Intersectionnel et décolonial ne sont pas synonymes. L'intersectionnalité est très à la mode et il est difficile, au premier abord, de ne pas s'en réclamer, tant est séduisant le projet de décrire, d'analyser et de combattre en même temps plusieurs oppressions et dominations. Mais une vision positive et fructueuse de l'intersectionnalité n'interdit cependant pas de remar-

**Victime en quelque sorte de son succès, l'intersectionnalité s'est aussi transformée en outil de sommation, d'injonction et de disqualification.**

quer qu'elle s'est retournée, hélas, en son contraire. À l'usage, l'intersectionnalité aboutit à une fragmentation et à une hiérarchie des analyses et des luttes. Dans le triptyque le plus utilisé – race, classe, genre –, la focale va se placer le plus souvent vers celui de la race. Victime en quelque sorte de son succès, l'intersectionnalité s'est aussi transformée en outil de sommation, d'injonction et de disqualification. Une féministe politiquement correcte doit se déclarer au moins intersectionnelle ; sinon, elle prend le risque d'être une féministe aveugle à l'oppression de classe et, surtout, de race. Autant dire une horrible « féministe blanche et/ou universaliste et/ou euro-centrée/occidentalo-centrée ». Sur ce chemin, l'intersectionnalité croise le courant décolonial. On pourrait supposer que celui-ci vise à analyser et à montrer des effets encore présents du colonialisme, tant il est vrai que les blessures de l'histoire ne se referment pas rapidement et que, dans un pays comme la France, le racisme en pensée et en acte s'articule aussi au passé colonial. Mais l'entreprise a une ambition bien différente. Elle se donne comme une explication capable de fournir les clés de l'histoire, du moins, de celle qui commence en 1492, avec

la « découverte de l'Amérique », soit l'origine de la « modernité occidentalo-centrique ». La démarche décoloniale consiste donc à affirmer que la modernité européenne est intrinsèquement esclavagiste, coloniale et destructrice. Et le féminisme regardé comme composante de l'Occident l'est aussi. Il faut par conséquent le décoloniser et proposer, comme on le dit désormais, un « autre récit ». Cet autre récit est avant tout un réquisitoire contre le « féminisme blanc », au prix d'une réécriture de l'histoire assez stupéfiante : ainsi, la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » rédigée par Olympe de Gouges en 1791 ne serait qu'une forme d'enracinement des droits et de leur conquête dans l'esclavage alors que son auteure ne cesse de le dénoncer de manière très explicite dans tous ses écrits ! Autre exemple : les féministes des années 1970 auraient été toutes indifférentes au colonialisme, au racisme et aux enjeux internationaux, ce qui est totalement faux, je le montre de façon détaillée dans mon livre.

**Vous abordez aussi la dimension internationale du combat féministe et la progression du relativisme culturel qui vient en contester la légitimité...**

Les combats féministes ont toujours été internationaux d'une double manière, d'une part, parce qu'ils se déroulent dans plusieurs pays à la fois, d'autre part, parce qu'ils sont marqués par des convergences et des solidarités. On le constate tous les jours, par exemple autour de la question de l'interruption volontaire de

grossesse ou autour de la lutte contre les violences sexuelles. Cela renvoie à ce que j'appelle un « en commun » des femmes qui rend possible un horizon universel. Et cela est d'autant plus nécessaire qu'en effet se déploie, au fil des années, une offensive contre la mise en œuvre effective des droits des femmes, au nom du relativisme culturel qui, sous prétexte d'un « respect des cultures », légitime les conservatismes et les régressions. Regardons par exemple ce qui se passe à l'ONU où s'est nouée une alliance entre la Russie, le Vatican, l'Iran, l'Arabie saoudite et, durant le mandat de Donald Trump, les États-Unis pour revenir en arrière en particulier sur les droits sexuels et reproductifs. Il faut donc garder à l'esprit que c'est dans ce contexte de montée du néo-conservatisme à l'échelle mondiale qu'est instruit, au nom d'une auto-proclamée lutte dite « décoloniale », le procès du féminisme.

### **L'instrumentalisation du féminisme dans une « perspective identitaire nationaliste » vous semble-t-elle d'ampleur équivalente au féminisme décolonial ou intersectionnel ?**

Je constate que chaque camp a ses figures de proue, intellectuelles, académiques, militantes, politiques, médiatiques. On voit bien que se joue un affrontement idéologique, mais aussi des enjeux de reconnaissance, de pouvoir et même de financements (fonctionnement d'associations, travaux de recherche, parutions de revues ou de livres, animation de sites internet, carrière personnelle, etc.). L'ac-

tuel fonctionnement médiatique et les réseaux sociaux renforcent de même ces affrontements binaires et manichéens, car des positionnements dogmatiques et caricaturaux, des discours simplistes font plus de « buzz » que des analyses complexes. Dans ce contexte, ont moins de visibilité, et parfois aucune, celles et ceux qui s'efforcent d'emprunter un autre chemin, une ligne de crête en quelque sorte.

### **L'emprise du féminisme intersectionnel et de ses thématiques sur les jeunes générations ou sur les mouvements récents du féminisme vous semble-t-elle importante ou au contraire anecdotique ?**

Emprise importante ou anecdotique ? Je l'ignore. Mais dans le monde réel, dans la vraie vie, il n'y a pas plus de « féminisme blanc » que de « féminisme noir » ou de « néo-féminisme ». Il y a des femmes qui, dans de très nombreux pays, se battent pour avoir accès à l'IVG, pour pouvoir conduire une voiture, pour construire une autonomie économique, pour ne pas être obligées de se voiler, contre les féminicides, pour un partage égal de l'héritage, pour pouvoir chanter en public, contre les mutilations sexuelles, contre les « crimes d'honneur » ou contre la précarité dans le travail – et je pourrais aligner encore et encore des exemples... Certaines femmes mènent parfois ces combats au risque de la prison et même de leur vie. Tel est un féminisme du monde réel, tel est un féminisme universel. ♀

# À chaque mot suffit sa peine

Désormais courant dans le discours féministe et antiraciste, le mot « racisé » est « en dialogue » dans l'espace public.

L'analyse approfondie de ce terme « socialement vif » en dit long sur notre société en lutte avec son passé colonial et son présent patriarcal.

Par Laurence Rosier

Professeure de linguistique, d'analyse du discours et de didactique

LaDisco/Striges - ULB

1 S. Bonnafous, B. Herszberg et J.-J. Israel (dir.), « Sans distinction de... race », dans *Mots. Les langages du politique*, n° 33, décembre 1992.

2 É. Devriendt, M. Monte et M. Sandré, « Analyse du discours et catégories “raciales” : problèmes, enjeux, perspectives », dans *Mots. Les langages du politique*, n° 116, mars 2018.

3 S. Rémi-Giraud, « Relation partie-tout et relation taxinomique : le mot race est-il dans l'impasse ? », dans G. Kleiber, C. Schnedecker et A. Theissen (dir.), *La relation “partie-tout”, Louvain-Paris-Dudley*, Peeters, 2006, pp. 137-151.

Pour faire le point sur l'emploi du terme « racisé », je partirai de la (re)lecture de deux numéros, à vingt-six ans d'écart, de la revue française *Mots. Les langages du politique* intitulés respectivement « Sans distinction de... race »<sup>1</sup> et « Analyse du discours et catégorie “raciales” : problèmes, enjeux, perspectives »<sup>2</sup>. Le second numéro s'inscrit dans la continuité de la réflexion menée, avec l'objectif de rendre compte de l'état contemporain des travaux consacrés aux usages lexicaux et discursifs de la « race » en analyse du discours francophone. La revue fut également à l'initiative d'un colloque autour de la question juridique de la suppression du mot « race » de la Constitution française. Le 16 juin 2013, l'adoption par l'Assemblée nationale d'une proposition de loi « tendant à la suppression du mot “race” de notre législation », sous une apparente continuité, nous semblait pouvoir appeler une mise à jour de la problématique globale des usages des catégories « raciales » ou

« racialisantes » dans l'espace public français.

Par la mention de ces travaux importants, il s'agit de cadrer mon propos, comme le faisait la linguiste Sylvianne Rémi-Giraud, en ouverture d'un article qu'elle consacra au mot « race »<sup>3</sup>, à la problématique très pointue, mais à la précaution plus large : « On imagine le peu de prise qu'offre au linguiste une unité lexicale aussi chargée d'histoires et de représentations funestes. »

## Si le mot vient à manquer...

Lorsque la linguistique traditionnelle cède le pas à l'analyse du discours, les études prennent en compte le poids de l'histoire, des imaginaires, des représentations, des contextes spécifiques liés à l'emploi d'un mot. Il n'en demeure pas moins qu'elle cherche à objectiver des positions qui, de par leur ancrage contextuel, sont de fait situées dans le champ



du politique. Ainsi, rappeler que les mots ont une mémoire constituée par leurs emplois historiques et collectifs autant qu'individuels relève du paradigme mémoriel social et de l'organisation de la mémoire commune par les sociétés. Les réflexions de l'analyste du discours répondent à des demandes sociales autour du poids et des rôles des mots dans la construction des débats publics.

Mais les questionnements restent aussi des questionnements fondamentaux sur le fonctionnement de

la langue, du discours et du sens des mots : que fait-on quand on nomme une réalité ? Existe-t-il un mot juste ? Le sens est-il fluctuant ? Comment la polysémie permet-elle quand même le dialogue ? Un mot peut-il signifier son contraire ? Les mots permettent-ils l'action ? Quelles sont les conséquences de la création ou de la disparition d'un mot ?

Les tenant.e.s de la suppression du terme « race » ne pensaient pas, naturellement, que le racisme dispa-

raîtrait alors d'un coup de baguette magique lexicale. Certains, d'ailleurs, comme Bernard Herszberg, président de Galilée 90<sup>4</sup>, plaident pour la disparition et une dénomination neuve, car il fallait bien noter la chose en tant que dispositif sociohistorique responsable de discriminations, de ségrégations, de génocides et de crimes contre l'humanité. Le philosophe Étienne Balibar, partisan du maintien, se demande lui : « Que signifierait le fait que nous, majorité du peuple français, évidemment “non marqué racialement” (car nous ne nous marquons pas ainsi et nous ne le sommes pas non plus à l'extérieur en raison de la domination mondiale des nations et de la culture européenne auxquelles “nous appartenons”) décidions de ne pas vous nommer ou de ne pas recourir au mot “race” pour nous interdire la discrimination dont vous faites ou risquez de faire l'objet ? »<sup>5</sup>

4 Le mouvement Galilée 90 a publié une charte en juin 1991 pour demander le retrait du mot “race” de la Constitution française.

5 É. Balibar, « Le mot “race” n'est pas “de trop” dans la Constitution », dans *Mots. Les langages du politique*, n° 33, *op. cit.*

6 C. Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Racine de iXe, Paris, 2016.

offre maints exemples. L'appel à la citation camusienne « mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde » est fréquent, mais contradictoire : tantôt elle est invoquée pour soutenir un discours contre le politiquement correct et l'euphémisation de la nomination (« il faut appeler un chat un chat »), tantôt elle est mise en avant pour justifier des créations néologiques et des appellations contrôlées.

Dès 1972, dans le champ francophone, la sociologue féministe et antiraciste Colette Guillaumin proposait d'utiliser le terme « *racisation* » pour montrer qu'il s'agit d'un processus dynamique, d'une construction sociale. Dans une citation célèbre, elle affirme un apparent paradoxe : « Non, la race n'existe pas. Si, la race existe. Non, certes, elle n'est pas ce qu'on dit qu'elle est, mais elle est néanmoins la plus tangible, réelle, brutale, des réalités. »<sup>6</sup> De son côté, le sociologue Éric Fassin choisit « *racialisation* », « au sens où ce processus ne reste pas extérieur aux sujets racialisés. Ce n'est pas seulement une assignation superficielle, sans rapport avec leur réalité profonde ; en réalité, la racialisation participe de la subjectivation. La “race” n'est pas uniquement du côté des racistes, ni même du racisme structurel ; elle est aussi incorporée par ceux qui y sont renvoyés. On ne peut pas se construire, en tant que sujet, en faisant abstraction de cette expérience : elle est structurante. Or, quand on dit cela, on s'expose à être taxé de racisme. Pour ne pas l'être, il faudrait faire comme si les personnes et surtout les corps n'étaient pas affectés par cette expérience. Bref, on veut bien parler de racisme, mais pas

## Les mots des uns

Glosant cette citation, je dirais qu'elle met en lumière que les mots des uns ne sont pas nécessairement les mots des autres. Si nous partageons un ensemble arbitraire de termes communs qui permettent la communication (la langue au sens saussurien), nous disposons de mots spécifiques en fonction de notre métier, de notre culture et de notre famille. Selon nos orientations idéologiques, les termes à haute valeur comme « liberté », « égalité », « genre » – pour ne citer qu'eux – sont l'objet de luttes sémantico-politiques qui donnent lieu à des débats métalinguistiques très polarisés, dont la toile aujourd'hui nous

de racialisation. Autrement dit, on évite de prendre en compte cette incorporation»<sup>7</sup>.

Discuter de la pertinence d'un terme dans un contexte donné, s'interroger sur l'évolution de la signification des mots, chercher des vocables plus précis... C'est le travail scientifique, mais aussi le travail linguistique ordinaire de tout locuteur et de toute locutrice. Pourquoi le sens des mots nous oppose-t-il souvent plutôt que nous rassembler ? On dit pourtant, en analyse du discours, que le mot est « dialogique » : or, dans ce terme, on entend, à juste titre, « dialogue ».

### « Mot dialogique » ?

À défaut de nommer l'objet en soi, on le nomme pour nous dans une relation non essentialisante mais pratique, fondée sur la mémoire et l'usage qu'on en fait. On reconnaît aussi la diversité des points de vue sur cet objet : cette diversité n'est pas problématique dans le cas où je nomme un « deux-roues » tantôt « bicyclette », tantôt « vélo », où il n'est pas question d'idéologie au sens strict, mais de représentations, d'imaginaires, d'usages plus poétiques

ou économiques. Il y a cependant de la mémoire : personnellement, « vélo » me rappelle la radio des vacances crauchotant les résultats de l'étape du jour du tour de France des mois de juillet, alors que « bicyclette » rime avec la Paulette de Montand et la Léa de *La Bicyclette bleue*, best-seller de Régine Deforges. Le mot entre donc « en dialogue » avec ma mémoire individuelle et la mémoire collective faites ici de chansons populaires, d'événements patrimoniaux et de littérature.

Le fonctionnement n'est pas si différent dans des conflits de nomination à partir de mots « sensibles », où s'expriment des idéologies, des conflits où l'on nomme mal, où l'on use des mots de l'autre à des fins d'oppression, de dénonciation ou d'émancipation : *I Am Not Your Negro*, le titre du film de Raoul Peck, montre que tout en employant le terme « negro », celui-ci est mis à distance, « en dialogue » critique avec un emploi raciste, le mot de l'autre, d'un système de ségrégation raciale. Mais le même terme avait été revendiqué comme une réappropriation par le mouvement de la négritude<sup>8</sup> : « Je pousserai d'une telle raideur le

7 C. Crenn et S. Tersigni, « Entretien avec Éric Fassin », dans *Corps*, n° 10, 2012/1, pp. 21-27, mis en ligne sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

8 Mouvement politique et littéraire émanant des auteurs africains et antillais.





grand cri nègre que les assises du monde en seront ébranlées », comme l'a écrit Aimé Césaire.

### Point de vue axiologique

Le terme « racisé » fait suite à ces emplois dialogiques marqués du sceau de la mémoire sociale et historique, comme les termes « dominé », « subalterne », etc. S'il est récemment entré dans le dictionnaire, comme un adoucissement de son usage, il est le lieu d'échanges vifs et violents, notamment dans le cadre français : on est là dans des emplois qui ne sont plus juridiques – comme le cas évoqué de « race » plus haut – mais politiques, au sens large, banalisés et réinterprétés au sein de tensions et de conflits.

Qui dit conflit dit violence verbale et le terme « racisé » exprimant une identité, il est en quelque sorte naturel que le mot oscille entre une axiologie positive et une axiologie négative. La notice Wikipédia sur « racisation » – qui penche nettement en défaveur du terme « racisé » au vu des références et des mentions des participant.e.s au débat – contient un paragraphe intitulé : « Utilisation du terme “racisé” et controverses » et cite : « Sarah-Jane Fouda, spécialiste de la communication et enseignante à l'Université Paris-III Sorbonne Nouvelle, classe le substantif “racisé” comme un élément de la “novlangue” des “dévots de la race”. » Tout récemment, le réalisateur Ismaël Saidi affirme que

« racisé » est la pire insulte qu'on puisse lui dire<sup>9</sup>. Jusqu'à poser, pour certain.e.s, l'émergence d'un nouveau racisme « inversé », voire « un racisme anti-blanc ».

Mais l'axiologie dite positive est en fait dialogique au sens où il ne s'agirait pas d'énoncer « je suis, je ne suis qu'une personne racisée », mais plutôt « la société me traite comme une personne racisée, je subis la racisation structurelle et me définir comme telle permet de visibiliser mon combat ». La racisation s'appuie sur des stéréotypes censément attachés à des communautés identifiées, dont la couleur de peau. La sociologue Yumiko Tahata, à la suite de nombreux travaux sur la question, la définit comme « un processus de différenciation, d'altérisation radicalisée et de hiérarchisation qui construit des catégories minoritaires »<sup>10</sup>. Classisme, racisme, sexismes s'articulent dans des dénominations qui, idéalement, devraient être transitoires puisqu'il s'agit de processus sociaux, et donc humains.

Les contextes où le mot est employé se combinent avec les questions intersectionnelles (la combinatoire des discriminations) et avec les nouvelles dénominations en circulation sur les identités de genre issues de la communauté LGBTQI++, ce qui crispe encore davantage ceux et celles qui, au nom de l'humanisme, privilégient ce qu'ils et elles estiment être des catégories universelles comme, au choix, l'Homme, la personne humaine, les gens, mais

aussi, dans des débats plus ancrés, le Français, le Belge... dont « l'auto-définition peut rester tacite ».

### Pour ne pas conclure

Il ne m'appartient pas de juger les mots, mais d'en décrire les usages sociaux et les enjeux discursifs : si nous avons la faculté linguistique de créer des termes – faculté cependant extrêmement surveillée et cadenassée du point de vue de la légitimité sociale où, si elle n'est pas le fait de terminologues ou, faveur acceptée, des écrivain.e.s, elle est généralement considérée comme fautive ou superfétatoire, tancée, moquée, ridiculisée –, nous avons aussi le pouvoir d'en faire des armes de discours et de mémoire, des arènes de partage et de conflits. Nos manières de penser, de raconter l'histoire ont évolué : les historien.ne.s connaissent bien ces bouleversements épistémologiques où des concepts sont devenus obsolètes, où de nouvelles notions sont apparues. Les nouvelles dictions des combats politiques inscrivent dans le fil du discours une conception dialogique, une interrelation avec les discours tenus avant et ceux à venir : n'en déplaise à certain.e.s, le terme « racisé » fonctionne bien comme un terme « dialogal », parce qu'il possède une orientation dialogique et qu'il donne corps et voix à des énonciateurs et à des énonciatrices dans le débat public. Et je terminerai, comme une invitation à la réflexion, par une citation du sociologue français Maurice Halbwachs : « Ce sont les autres qui font que les souvenirs nous reviennent »<sup>11</sup>. 

9 Émission « Le Grand oral (RTBF/Le Soir), diffusée le 5 février 2021 sur La Première.

10 Y. Tahata, « Définir «les Français», une question de race ? Analyse des formes de racisation dans les débats parlementaires sur la nationalité et l'immigration (1981-2012) », dans *Mots. Les langages du politique*, n° 116, *op. cit.*

11 Cité par la linguiste et analyste de discours S. Moirand, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », dans *Corela*, hors-série n° 6, mis en ligne sur <http://journals.openedition.org/1er> novembre 2007.

# Féminisme et laïcité en Belgique : quelle histoire !

L'émancipation des femmes a constitué une réelle préoccupation du mouvement laïque au cours de son histoire. Bref retour sur quelques aspects de ce combat pour l'égalité des droits sans distinction de sexe en Belgique.

Par Anne Cugnon  
Historienne et documentaliste - CAL/COM

Lors d'une audition au Sénat français en 2016, la philosophe Catherine Kintzler a évoqué le concept de « respiration laïque », selon elle « seule susceptible de libérer les femmes en faisant en sorte que leur place dans la société ne soit plus limitée à leur fonction de reproductrices »<sup>1</sup>. Si l'on peut s'étonner que le combat pour l'égalité des femmes et des hommes nécessite encore ce genre de rappel au XXI<sup>e</sup> siècle, une plongée dans l'histoire nous démontre que les liens entre laïcité et féminisme ne datent pas d'hier.

1 « La laïcité garantit-elle l'égalité femmes-hommes ? » dans « Rapport d'information de M<sup>me</sup> Chantal Jouanno, fait au nom de la délégation aux droits des femmes », n° 101 (2016-2017), 3 novembre 2016, p. 92.

## Les Lumières pour héritage commun

Inspirée par les Lumières et la raison, Olympe de Gouges est une figure intellectuelle d'exception, et sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne rédigée en 1791 revêt une grande importance historique. Autre voix stimulante de ce XVIII<sup>e</sup> siècle, l'écrivaine anglaise Mary Wollstone-

craft qui exprime ses revendications dans son célèbre essai *A Vindication of the Rights of Women*, publié en 1792. Elle y réclame une éducation identique basée sur la raison pour les femmes et les hommes.

Émanant d'un courant éclairé mais minoritaire, ces aspirations à l'émancipation des femmes et à l'égalité des droits ne sont pas suivies d'effets concrets dans la société foncièrement inégalitaire et misogyne du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le tout jeune État de Belgique, malgré une Constitution aux allures progressistes, l'héritage du code Napoléon induit que les femmes ne jouissent d'aucun droit. Elles demeurent d'éternelles mineures sous la tutelle d'un père, d'abord, d'un mari, ensuite. L'idée que la nature de la femme, confinée à la sphère de la reproduction, diffère diamétralement de celle de l'homme est communément admise. La chape religieuse, l'ordre patriarcal

et le poids des traditions concourent à maintenir les femmes dans cet état de subordination. Au sein des milieux progressistes, une critique sociale de la condition des femmes prend lentement corps. À partir de

la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les associations de libres-penseurs vont ouvrir leurs rangs aux femmes et relayer leurs revendications d'éman- cipation et d'autonomie. Face à l'emprise de l'Église catholique sur la société, l'une des raisons de cet intérêt est de détourner les femmes d'un supposé penchant religieux « naturel ».

En 1857, *Le Prolétaire*, organe de la société L'Affranchissement, indique que cette dernière a déjà bien admis qu'« il était urgent de lutter pour la liberté de la femme»<sup>2</sup>.



### L'émancipation par l'éducation

L'action des premières féministes se concentre tout d'abord sur l'accès des filles à l'éducation, vu comme le moteur essentiel de l'émancipation

<sup>2</sup> Hans Moors, notice « Libre pensée » in Eliane Gubin et Catherine Jacques (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes : Belgique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, 2018.

féminine et d'un changement des mentalités. Libre-penseuse et franc-maçonne, Isabelle Gatti de Gamond est la représentante la plus illustre de cette phase pédagogique du féminisme. En 1864, encouragée par les milieux libéraux et libres-penseurs de Bruxelles, elle fonde la première école laïque pour jeunes filles dont elle prend la direction. Par la suite, une trentaine d'écoles moyennes vont être créées sur ce modèle dans le pays, soutenues par la Ligue de l'enseignement, des loges maçonniques et différentes associations. Ces écoles « à la Gatti », où ni le cours de religion ni le catéchisme n'ont leur place, sont largement conspuées par le clergé, les élus catholiques et la presse. Nombre de jeunes filles qui y sont formées deviendront, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les militantes des premières associations féministes.

L'Université libre de Bruxelles, qui est aussi une émanation de la franc-maçonnerie, sera la première à ouvrir ses portes aux étudiantes en 1880. Elle va jouer un rôle non négligeable dans le développement du mouvement féministe.

### Égalité et liberté

Certaines professions sont alors considérées comme inadaptées et immorales

pour les femmes. En 1888 éclate l'« affaire Popelin ». Première diplômée en droit de l'Université libre de Bruxelles, Marie Popelin se voit refuser l'inscription au barreau par la Cour d'appel, en 1888, en raison de sa « nature féminine ». Avec son avocat, Louis Frank, elle fondera quatre ans plus tard la première association féministe structurée, La Ligue belge du droit des femmes, avec le concours d'autres militant.e.s féministes dont

Leonie La Fontaine et son frère Henri, futur prix Nobel de la Paix en 1913.

Bien que se voulant apolitique, la Ligue est liée au milieu libéral et libre penseur bruxellois. Son action va viser en priorité l'égalité juridique, économique et civile.



En 1893 et en 1895, les Congrès des libres-penseurs se prononcent de manière claire en faveur de l'émanicipation de la femme. Au cours du Congrès de 1902, une liste des devoirs du libre-penseur est même énoncée. Il s'agit de donner aux filles et aux garçons une éducation laïque identique, d'organiser la coéducation des sexes, d'accorder à la femme l'égalité des droits dans le mariage et dans la vie civile, de lui octroyer l'ensemble des

### Les Congrès des libres-penseurs se prononcent de manière claire en faveur de l'émancipation de la femme.

droits politiques ou encore d'appliquer l'égalité salariale<sup>3</sup>.

### La libre-pensée comme porte-voix

En ce qui concerne l'acquisition du droit de vote, le processus s'avère fastidieux. La Ligue belge du droit des femmes se montre très réservée sur le sujet. Le paternalisme ambiant et les fortes suspicions pesant sur la teneur du suffrage féminin – forcément conservateur – constituent des freins importants. Les partis laïques, socialistes et libéraux s'en méfient, car ils craignent que les femmes votent en fonction de la consigne du curé. Ce n'est qu'au lendemain du premier conflit mondial que quelques avancées sont concédées aux femmes. Et il faudra attendre le 27 mars 1948 pour que le suffrage belge devienne enfin vraiment universel ! Selon l'historienne Catherine Jacques, « le féminisme d'avant 1914 est un courant très minoritaire, dans une société dominée par les conflits sociaux »<sup>4</sup>. Après 1918, les féministes vont continuer à s'appuyer sur les loges maçonniques et les sociétés de libre-pensée pour relayer leurs positions.

Franc-maçonne, elle aussi, Louise De Craene-Van Duuren promeut un féminisme égalitaire et laïque.

En 1928, elle fonde le Groupement belge pour l'affranchissement de la femme. Considérée comme la première idéologue du féminisme belge, elle érige le droit au travail en un droit fondamental pour chaque individu sans distinction de sexe et que toute société démocratique se doit de respecter<sup>5</sup>.

Au début des années 1930, pendant la crise économique, le mouvement féministe doit combattre des projets catholiques et fascistes qui visent à réduire le droit au travail des femmes. Une sorte de front féminin se forme vers 1934, avec la section belge présidée par Lucia de Brouckère, du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme où se retrouvent des féministes, des pacifistes, des laïques, souvent franc-maçonnnes.

Après 1945, les organisations rationalistes classiques connaissent un lent déclin. Néanmoins, le féminisme, l'égalité des droits et le libre choix demeurent des thématiques d'intérêt. En 1962, La Famille heureuse, premier centre de planning familial francophone, est ouvert à Bruxelles à l'initiative de personnalités laïques issues de l'Université libre de Bruxelles. À la suite de l'« affaire Peers », du nom de ce médecin humaniste arrêté en 1973 pour avoir pratiqué des avortements, le mouvement laïque milite inlassablement pour la dépénalisation de l'intervention volontaire de grossesse, au nom de la santé, de la liberté et du droit des femmes à disposer de leurs corps. Et ce combat n'est pas encore complètement gagné en 2021. ♀

3 Andrée Despy-Meyer, « La femme dans la libre-pensée », dans Yolande Mendes d'Costa et Anne Morelli (dir.), *Femmes, libertés, laïcité*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Laïcité » (série « Actualités », n° 8), 1989, p. 13.

4 Catherine Jacques, « Le féminisme en Belgique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1970 », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°s 2012-2013, 2009, p. 14.

5 *Ibid.*, p. 33.

# « Les droits des femmes sont des droits de l'homme »

L'universalité des droits humains est souvent confondue avec une uniformisation, qui nie les différences et les identités. Au contraire, elle est la condition même de la réalisation des droits fondamentaux de toutes et de tous et de l'égalité entre hommes et femmes.

1 Karima Ben-noune, « Universalité, diversité culturelle et droits culturels », A/73/227.

2 « Droits humains » dans « La laïcité de A à Z » sur [www.laicite.be](http://www.laicite.be).

3 La Déclaration renvoie aussi à la Charte des Nations unies, dont le préambule affirme « l'égalité de droits des hommes et des femmes ».

4 Sur le rôle des femmes dans la rédaction de la Déclaration, cf. « Women helped make the Universal Declaration of Human Rights “universal” », mis en ligne sur <https://unhuman-rights.medium.com>, 6 mars 2018.

Par François Finck  
Délégué « Europe & International » - CAL/COM

L'universalité des droits de l'homme « signifie que tous les êtres humains jouissent des mêmes droits fondamentaux du seul fait de leur humilité, où qu'ils vivent et quels qu'ils soient, indépendamment de leur statut ou de toute caractéristique particulière »<sup>1</sup>. Elle a été proclamée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) en son article premier : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Une déclaration dont la laïcité est indissociable<sup>2</sup> : elle en partage les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité.

L'universalité, cela veut dire nécessairement l'égalité des droits et l'interdiction de la discrimination : « Chacun peut se prévaloir de tous les droits [...], sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe [...] ou de toute

autre situation<sup>3</sup>. » Dans la DUDH, les droits sont énumérés dans des articles qui commencent par « toute personne a droit... » ou « tout individu a droit... », formulations neutres quant au genre, qui incluent les femmes et les hommes. La rédaction en a été confiée à des femmes et à des hommes issus de toutes les régions du monde<sup>4</sup>.

## La force de l'universalité

L'universalité envisagée comme valeur absolue est encore bien loin d'être réalisée, tant les discriminations et les inégalités subsistent, au point qu'on a pu n'y voir qu'une idéologie dissimulant des rapports de domination. Bien au contraire. Les terribles violations persistantes des droits sont causées par ceux qui les nient – dictateurs, fondamentalistes religieux, partisans de la course



au profit – et non par ceux qui se battent pour leur mise en application inconditionnelle.

Dans son discours à l'occasion des soixante ans de la DUDH en 2008, Navi Pillay, l'ancienne haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, se base sur son expérience personnelle de femme issue d'un milieu modeste, victime de l'apartheid, et sur son combat contre le régime raciste sud-africain pour affirmer la force de l'universalité des « valeurs fondamentales et des aspirations incarnées » par la Déclaration, qui forme « un système de valeurs universelles ainsi que des droits qui garantissent à tous, par-

tout dans le monde, dignité, justice et égalité »<sup>5</sup>. Elle observe également que « l'universalité des droits de l'homme est souvent remise en cause, plus souvent par les débiteurs de l'obligation que par les détenteurs de droits »... Elle est rejoints en cela par Karima Bennoune, la rapporteuse spéciale auprès des Nations unies pour les droits culturels : « Les attaques contre l'universalité proviennent souvent des plus puissants qui cherchent à détruire un outil utilisé pour remédier au rapport de force. » L'universalité des droits humains est précisément le socle philosophique et juridique qui permet à toute personne de revendiquer ses droits... Et c'est précisément

<sup>5</sup> Navanethem (Navi) Pillay, « Les droits humains sont-ils universels ? », mis en ligne sur [www.un.org](http://www.un.org).



ce qui dérange nombre de pouvoirs autoritaires ou traditionnels de par le monde.

### Les droits des femmes dans les droits de l'homme

6 Pacte international sur les droits civils et politiques, et Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels.

En 1966 ont été adoptés les Pactes<sup>6</sup>, dont l'article 3 commun affirme que « les États parties au présent Pacte s'engagent à assurer le droit égal des hommes et des femmes de jouir de tous les droits civils et poli-

tiques énoncés... ». Face à la lenteur de la mise en œuvre de ce principe, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (plus connue sous son acronyme anglais CEDAW) a été adoptée en 1979. Elle se situe dans le prolongement de la Déclaration et des Pactes, comme il est mentionné dans le préambule, où figure également le constat « qu'en dépit de ces divers instruments les femmes continuent de faire l'objet d'impor-

tantes discriminations ». Elle oblige les États à « adopter les mesures nécessaires à la suppression de cette discrimination sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ». Elle n'instaure aucune différence de droits, bien au contraire : elle a pour but la réalisation effective de l'égalité des droits entre hommes et femmes. Elle vise à concrétiser l'universalité des droits garantie par la Déclaration et les Pactes. Elle met les États dans l'obligation de prendre « toutes les mesures appropriées [...] afin de garantir aux femmes l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur la base de l'égalité avec les hommes ». Elle contient de nombreuses dispositions plus spécifiques sur la réalisation de l'objectif d'égalité ; par exemple, les États doivent légiférer afin de modifier « les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières [...] qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ».

En ce qui concerne l'Europe, la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) affirme l'interdiction de la discrimination en rapport avec le sexe et prône la jouissance des droits et libertés reconnus dans la Convention. La convention d'Istanbul est spécifiquement consacrée à la prévention et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique. S'inscrivant dans la contin-

### Le relativisme comporte des menaces graves pour les droits humains en général, et pour les droits des femmes en particulier.

nuité des Pactes, de la CEDAW de la CEDH, elle souligne que les violences contre les femmes et contre les filles « constituent une violation grave des droits humains des femmes et des filles et un obstacle majeur à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes ». Un de ses buts est de « contribuer à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, y compris par l'autonomisation des femmes ». Là aussi, le but de cette convention spécifique est de réaliser effectivement les droits universels.

### La menace du relativisme culturel

L'universalisme – la reconnaissance de l'unité du genre humain, de l'égalité de ses membres, de leur égale dignité et de leurs droits – inclut nécessairement la réalisation effective de l'égalité des droits entre femmes et hommes. Le relativisme, au contraire, comporte des menaces graves pour les droits humains en général, et pour les droits des femmes en particulier<sup>7</sup>. Ainsi, certains États ont fait part de leurs réserves à la CEDAW, subordonnant l'application de toutes les

<sup>7</sup> Karima Ben-noune, *op. cit.*

dispositions de la Convention ou de certaines d'entre elles à leur conformité avec la loi islamique<sup>8</sup>. C'est la négation même des droits universels que de les assujettir au respect d'une loi particulière, à plus forte raison quand il s'agit d'une loi absolutiste fondée sur des normes religieuses. En Europe, la convention d'Istanbul a aussi rencontré une forte opposition dans certains pays dirigés par des gouvernements conservateurs, au nom de la défense de valeurs « traditionnelles » d'inspiration religieuse<sup>9</sup>.

Cette hostilité féroce montre bien que l'enjeu est de taille : au nom du relativisme, du respect de la religion ou de l'identité, certains États et divers mouvements s'opposent à l'universalité des droits de l'homme, et surtout à sa réalisation effective grâce aux conventions destinées à combattre les discriminations et les violences dont les femmes sont victimes. Les droits des femmes sont actuellement le terrain d'une lutte politique acharnée entre partisans de l'universalité des droits et ses opposants, qui se fondent sur une prétendue tradition ou exception culturelle pour refuser d'appliquer des droits fondamentaux qui menaceraient leur position dominante justifiée par cette même tradition. Les forces du *gender backlash* s'attaquent aux avancées réalisées ces dernières décennies, surtout en matière de droit à l'IVG, à l'éducation sexuelle..., présentées comme des symptômes d'une « idéologie *gender* », ou cherchent à empêcher les progrès<sup>10</sup>. La récente interdiction

de l'IVG en Pologne doit être placée dans ce contexte.

Le caractère fondamental de l'universalité des droits de l'homme dans la lutte contre les discriminations fondées sur le genre a été rappelé par des rapporteurs spéciaux de l'ONU. Pour Ahmed Shaheed, cette universalité ne peut pas être remise en cause par des « attitudes traditionnelles, historiques, religieuses ou culturelles », et les États doivent veiller à ce que leurs lois « respectent le principe de l'universalité des droits de l'homme et le droit à l'égalité et à la non-discrimination et à ce qu'aucune d'entre elles ne crée, ne perpétue ou ne renforce la violence, la discrimination ou les inégalités fondées sur le genre»<sup>11</sup>.

Ou, comme l'a éloquemment relevé Karima Bennoune, « étant donné que les droits fondamentaux des femmes sont souvent le terreau privilégié des menaces contre l'universalité, l'affirmation selon laquelle les droits des femmes sont des droits de l'homme, et, par conséquent, s'inscrivent dans le cadre de l'universalité est [...] mémorable ». Rejoignant le témoignage de Navi Pillay, elle souligne que « la rhétorique de l'universalité résonne souvent le plus fortement chez les personnes les plus marginalisées et les plus discriminées »<sup>12</sup>. L'universalité est un « projet véritablement mondial, et non une idée qui appartient à un pays ou à une région donnée ou qui en émane » et qui donne les armes de l'émancipation. 

8 Par exemple, le Brunei, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Malaisie et la Mauritanie.

9 La Bulgarie, la Hongrie, la Slovaquie, le Royaume-Uni, parmi d'autres États, n'ont pas ratifié la Convention, tandis que la Pologne l'a ratifiée, mais que le gouvernement actuel y est très hostile.

10 Groupe de travail sur la discrimination envers les femmes et les filles, « Gender Equality and Gender Backlash », mis en ligne sur [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org).

11 Ahmed Shaheed, « Violence et discrimination de genre perpétrées au nom de la religion ou de la conviction », A/HRC/43/48.

12 Karima Bennoune, *op. cit.*

# Non-mixité : le b.a.-ba de la lutte pour l'égalité ?

---

Un atelier en non-mixité co-organisé par le Centre Librex et la Maison du Livre a récemment engendré une polémique. Les tenants de la non-mixité sont d'avis qu'elle est plus que nécessaire pour mener la lutte et viser l'égalité des sexes. Mais n'est-il pas paradoxal d'y recourir comme moyen d'action pour une société plus inclusive ?

---

Par Pierre Jassogne  
Journaliste

---

Si elle est un outil précieux pour les mouvements militants, la non-mixité reste un instrument souvent incompris et régulièrement remis en question. La dernière polémique concernant cette pratique qui consiste à se rassembler entre personnes appartenant à un même groupe social ou au même sexe pour partager des expériences ou s'organiser n'échappe pas à la règle. En décembre dernier, un atelier intitulé « Pour une convergence des luttes non consensuelle. Entre antiracisme et misogynie, qu'en est-il de nos hommes ? » était organisé par le collectif Imazi-Reine avec le Centre Librex, PointCulture Bruxelles et l'ASBL La Maison du Livre. L'événement, prévu sur Facebook, bénéficiait en outre du soutien d'equal.brussels, le centre bruxellois pour l'égalité des chances. Le point de départ de la controverse ? Les précisions diffusées sur le réseau social : la rencontre, uniquement proposée aux « femmes queers racisées », devait se dérouler en « non-mixité, sans hommes cis-hétéro et sans personnes blanches ».

## Un moyen, pas une fin

Cette dénomination a provoqué de vives réactions, qui ont plongé La Maison du Livre dans une grande désolation, « dans le sens où il est désolant de constater le ton grandiloquent et alarmiste avec lequel certain.e.s abordent ces questions, les extrapolations et les appels à l'interdiction qu'elles suscitent », ainsi que l'indiquait l'ASBL dans un communiqué publié à la suite de la polémique. Pour le directeur de l'institution, Mathieu Bietlot, il faut être très clair : « La non-mixité est un outil, ce n'est certainement pas un projet de société... Elle ne doit donc pas être comprise comme une fin en soi. » À ses yeux, l'objectif n'est pas de construire un monde où les femmes et les hommes, où les Blancs et les personnes racisées vivraient de façon séparée. « Il s'agit plutôt d'un outil au service d'une lutte pour une société égalitaire, où les relations entre individus ne seraient pas déterminées par des rapports de pouvoir et d'exploitation », poursuit-il.

« La non-mixité est une condition de conscientisation des injustices subies au sein de la société. Elle est un terreau indispensable pour une prise de conscience collective », rappelle de son côté Valérie Lootvoet, directrice de l'Université des femmes, avant de poursuivre : « Cela dit, le concept est très mal compris, sa pratique décriée très souvent parce qu'elle est perçue comme une non-mixité de ségrégation, une non-mixité qui n'aurait pas de temporalité, qui serait là pour l'éternité, en somme. » Or, ajoute-t-elle, la non-mixité, quand elle est politique, est toujours très limitée dans le temps.

### La difficulté des accommodements raisonnables

Pour Mathieu Bietlot, la non-mixité dit avant tout quelque chose d'une domination qui est bien prégnante et de la difficulté à y échapper. « Je suis évidemment pour des formes d'action et de militance plus inclusives, pour une société qui tend vers l'universalité, mais pas pour une universalité qui serait homogénéisante et qui masquerait les dominations, précise-t-il. Si on s'aperçoit qu'une valeur comme l'égalité ou la mixité, dans sa tentative d'être mise en application au travers de politiques, produit des formes de domination à l'égard de tel ou tel groupe de la société, il faut évidemment garder cette valeur fondamentale, mais voir comment on peut la faire évoluer pour éviter ces situations injustes... » C'est, à ses yeux, à travers le prisme de la non-mixité que se pose une autre question, qui elle non plus n'est pas toujours très bien comprise, celle des accommodements raisonnables. « Ils doivent être raisonnables des deux côtés : si le dispositif universel discrimine une part impor-

tante des citoyens auxquels il s'adresse, il y a lieu de s'interroger, et d'apporter si besoin des accommodements, mais si l'accommodement est trop lourd pour l'institution, pèse trop sur la société, il n'est pas raisonnable. C'est cette notion de raisonnable qu'il faut peser, mesurer pour la mixité comme pour d'autres sujets. »

### Le procès de la mixité

Car si la non-mixité pose autant question, suscite autant de réactions, c'est qu'elle interroge, voire remet en cause, l'un des fondements de nos sociétés, à savoir la mixité. Le fait que cette dernière domine la plupart des lieux de socialisation (école, entreprise, espace public...) cache pourtant de nombreuses inégalités. « La mixité n'existe à peu près nulle part », constate Jeanne Vercheval, figure historique du féminisme belge. « Certes, cela va un peu mieux, comme en politique, où on a enfin compris que la parité était quelque chose de très bien. Mais pour le reste, il y a encore du travail... »

Pour de nombreuses militantes féministes – et pas uniquement elles –, la mixité ne signifie pas forcément l'égalité. « La mixité ne suffit pas toujours à rétablir l'équilibre et à assurer l'égalité », regrette Jeanne Vercheval. « Il suffit de voir ce qui se passe dans les écoles : on a mis les filles et les garçons ensemble, mais sans réfléchir à ce que signifiait cette mixité », analyse quant à elle Valérie Lootvoet. « Or, l'école mixte ne donne pas de gage d'égalité entre les filles et les garçons. Si on prend un exemple de vie en société on ne peut plus mixte, à savoir la famille dans son acceptation la plus courante, on constate qu'il n'y a pas de lieu

plus inégalitaire que celui-là... Mettre les gens ensemble ne suffit pas. La mixité doit être pensée en lien avec l'égalité. »

### La base de toute lutte

Partant de ces constats, de nombreux groupes ont questionné cette mixité largement insatisfaisante et ont réinvesti la non-mixité. Développée d'abord dans les années 1960 par les militants noirs du mouvement des droits civiques, la non-mixité a été reprise ensuite dans les années 1970 par les associations féministes. Ce lien entre féminisme et antiracisme reste bien prégnant lorsqu'on parle de non-mixité. « Que ce soit le combat antiraciste ou le mouvement féministe, les premiers concernés s'en rendent compte : toute cette lutte, portée longtemps par les Blancs, par une certaine classe, tout ce qui a pu être mis en place, obtenu par cette lutte, n'empêche pas les dominations de se reproduire. De ce fait, ils décident de mener le combat eux-mêmes avec d'autres référents, d'autres outils... Cela peut choquer, cela sort des habitudes, c'est vrai, et il y a eu un tel ras-le-bol face au *statu quo* qu'il y a un esprit plus "bravache", un peu plus excessif que par le passé, mais qui est nécessaire pour contrebalancer les choses », analyse Mathieu Bietlot.

« Ce lien a toujours existé, rappelle Jeanne Vercheval. Ce que l'on disait des colonisés et de leur lutte pour l'indépendance, on le disait aussi à l'égard des femmes. C'est un peu trop tôt, ils ne sont pas prêts, il faut les aider, mais on sait bien ce que cela voulait dire... Raison pour laquelle la non-mixité a d'abord été pensée comme un outil pour créer un mouvement autonome,



poursuit-elle. Nos réunions féministes n'auraient pas pu fonctionner avec des femmes dont le mari aurait été jaloux s'il y avait eu en son sein d'autres hommes. Elles n'auraient pas fonctionné si les femmes avaient eu des difficultés à parler devant des hommes, précise-t-elle encore. À notre époque, notre mot d'ordre était simple : on se libérera soi-même, et sans personne d'autre. »

S'organiser entre femmes permet d'ailleurs de définir l'agenda et les moyens de lutte de façon autonome, sans devoir convaincre les hommes de la pertinence de ces combats. « Par l'absence des hommes, la non-mixité libère en effet la parole », continue Jeanne Vercheval. « Elle garantit un espace où peuvent s'exprimer les vécus, les récits et les réflexions des femmes sans être



remis en question par des hommes qui savent tout... »

Cela n'empêche pas qu'il puisse y avoir ensuite de la mixité dans les luttes. « Il y en a, et il faut qu'il y en ait, comme dirait la sociologue et féministe française Christine Delphy, renchérit Valérie Lootvoet. Il faut, dans les luttes, compter sur la présence d'hommes progressistes, pro-féministes, qui vont s'allier aux femmes pour faire avancer la cause. À côté de cela, il faut qu'il y ait des moments non mixtes, et cela vaut pour l'ensemble des personnes qui subissent des discriminations, quelles qu'elles soient, du fait de leur condition... Demande-t-on aux ouvriers d'inclure leur patron dans une discussion visant l'élaboration de leurs droits ? Dans la lutte féministe, c'est pouvoir parler de ce qu'on vit dans

son intimité en tant que femme par rapport à son mari, par rapport aux hommes, à l'entourage masculin. C'est un moyen, et ce n'est pas une fin en soi, pour passer du privé au politique. Le fait de se passer de la partie discriminante, dominante, oppressante permet que cette expérience privée puisse s'exprimer et devenir politique. »

Une fois que ce trajet du privé vers le politique est fait, on peut entrevoir les actions à mettre en place pour un projet de société qui soit plus émancipateur pour les femmes et pour les hommes. « Car, en somme, ce que veulent les femmes, c'est quand même mieux vivre avec les hommes. Leur visée est d'avoir une société mixte où chacun est l'égal de l'autre », conclut Valérie Lootvoet. 

# L'intersectionnalité : une cartographie des débats

---

Notion centrale dans les revendications de plusieurs mouvements féministes et antiracistes, l'intersectionnalité fait l'objet de débats récurrents dans le champ académique dont il est issu et dans le champ militant qui en a fait le fer de lance d'une bataille idéologique.

---

Par Laura Calabrese  
Membre académique du Centre de recherche en information et communication - ULB

---

Le terme d'intersectionnalité a connu des acceptations diverses qui ont curieusement débouché sur un concept académique utilisé hors du champ universitaire, dans des discours et des contre-discours qui l'ont transformée en vecteur d'un combat acharné pour la défense de systèmes de valeurs, dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler, à la suite de James Levinson, comme une « guerre culturelle ». Le sociologue désigne par là une opposition irréductible entre des groupes sociaux sur des questions de société qui mobilisent des idéologies concurrentes, provoquant une polarisation de la sphère publique.

Revenir sur l'émergence de cette notion et sur ses avatars contemporains permet de comprendre ce que l'intersectionnalité incarne dans ces luttes pour la légitimité culturelle, dans un contexte de militantisme et contre-militantisme exacerbé. Or la

cartographie des débats et controverses n'est pas une tâche aisée, car les types de communication dans lesquels apparaissent les arguments couvrent un large spectre qui va de la discussion académique à un procès en illégitimité exprimé au quotidien dans des échanges parfois proches de l'injure dans les médias sociaux. Alors qu'en Belgique, l'approche intersectionnelle est adoptée dans des discours officiel (voir le Plan d'action bruxellois contre le racisme 2019-2020), elle est comprise comme une menace à l'ordre et à l'identité sociale dans d'autres prises de positions antagonistes.

## Intersection n'est pas superposition

La notion, développée à la fin des années 1980 par Kimberlé Crenshaw, se réfère au croisement de formes multiples de domination chez un même individu. En mettant en évidence l'in-

## L'une des principales critiques à l'encontre de l'intersectionnalité est la fragmentation identitaire dont elle serait porteuse.

tersection des marqueurs identitaires (le genre, la couleur de la peau) et non leur simple superposition, la juriste américaine avance qu'il existe un type d'oppression spécifique qui échappe au regard classique des mouvements de défense des minorités. Ainsi, l'expérience d'une femme afro-américaine ne peut pas être appréhendée à l'aide des seules grilles de lecture féministes et antiracistes, car elle représente un vécu différent qui déclenche des représentations et des discriminations spécifiques. Le concept s'avère ainsi nécessaire pour comprendre et surtout combattre le système d'oppressions multiples dans lequel l'individu est enfermé, bien au-delà de l'expérience collective (celle des Noirs, celle des femmes) qui efface l'intersection des marqueurs.

1 Née en 2016 et composée de mouvements de défense des minorités venant des trois régions belges.

2 Voir le dossier *imag. Le magazine de l'interculturel* n° 354, décembre 2020, qui revient sur les critiques de la notion dans le champ antiraciste.

comme contraire aux principes des Lumières, même si l'on peut arguer que la vision universaliste de la citoyenneté cache d'énormes disparités de classe sociale, de genre ou d'origine. Dans ce sens, l'approche intersectionnelle des discriminations permettrait de visibiliser les identités multiples dans le but de rendre la citoyenneté (au sens d'une participation dans un projet collectif) plus accessible.

Certains acteurs antiracistes ciblent également la relégation du marqueur de classe sociale, véritable pilier historique des luttes de la gauche européenne. Si la classe est bien prise en compte dans la théorisation de Crenshaw, elle semble avoir été mise à l'écart dans l'idéologie décoloniale européenne, qui remet au centre la notion de race, au détriment parfois aussi du genre. Ainsi la coalition NAPAR<sup>1</sup>, qui a vu le jour en 2016, critique la centralité du genre dans l'approche intersectionnelle et propose de la remplacer par la race, avec toutes les ambiguïtés que cela comporte : s'agit-il d'un marqueur objectif ou d'une notion d'un autre temps à déconstruire ? Est-ce un phénomène subi ou revendiqué ? L'ambiguïté du mot est à l'œuvre dans l'adjectif « racisé », qui soulève des critiques y compris dans le champ antiraciste (comme Laurence Rosier l'a développé en pages 22-27, NDLR). L'antiracisme universaliste s'inquiète ainsi du fait que « certains collectifs formés par des racisés [soient] devenus des clubs d'autodéfense d'une minorité », en préconisant la convergence des luttes à côté de la reconnaissance des facteurs multiples d'oppression<sup>2</sup>.

### Fragmenter pour visibiliser

L'une des principales critiques à l'encontre de l'intersectionnalité est la fragmentation identitaire dont elle serait porteuse, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, où l'on dénonce la réification de l'identité et l'essentialisation du genre, de la « race », de la nationalité ou de l'orientation sexuelle. Dans plusieurs pays d'Europe occidentale, cette fragmentation est entendue

### Dialogue de sourds

L'opposition organisée la plus tenace à l'approche intersectionnelle émane d'une nébuleuse intellectuel protéiforme qui prône des valeurs tantôt de gauche, tantôt de droite, dont les mouvances se retrouvent dans leur refus des signes convictionnels, de la centralité de la race promue par les mouvements antiracistes et dans la défense de l'universalisme. Si certains arguments pourraient se prêter à un débat rationnel, l'énonciation est clairement agonistique, défensive plutôt que constructive et ne propose aucune solution pour

sortir de l'étau de la catégorisation multiple à laquelle sont effectivement soumis les individus, peut-être parce que celle-ci est invisible à leurs yeux. L'« Observatoire du décolonialisme » (qui milite contre le militantisme décolonial et le féminisme contemporain)<sup>3</sup> récemment créé décrit l'intersectionnel comme suit : « Le nouveau paradigme est racial et identitaire : il ne s'adresse plus à l'organisation de la société selon le bien commun. Il prône une société de castes, pur nombrilisme où l'appartenance clanique, religieuse, sexuelle donne des droits aux individus en fonction d'un quotient de

3 Voir « L'Observatoire qui se rit de chercheurs "décoloniaux" », mise en ligne sur [www.libération.fr](http://www.libération.fr), 19 janvier 2021, qui explique et critique la démarche du collectif.

4 « "Gauche-droite, piège à cons" : la preuve par le décolonialisme », mis en ligne sur <http://decolonialisme.fr>, 10 février 2021.



victimitude collective et hérité qui débouche sur un désir de pouvoir radical. »<sup>4</sup>

La remarque serait intéressante en ce qu'elle pointe l'émergence d'une recatégorisation exacerbée et normative des individus, qui se traduit dans un lexique taxinomique foisonnant. Elle pourrait aussi susciter le débat sur le thème de la défense du religieux dans un espace public conçu pour protéger l'individu de l'emprise de la religion. On pourrait également discuter de la concurrence qui hiérarchise le statut de victime des différents groupes, de plus en plus visible lorsque la souffrance collective est discutée publiquement. Cependant, l'énonciation suinte la nostalgie d'une époque où seul le sujet hégémonique était autorisé à parler de son expérience, voire de celle des autres, ce qui rend le dialogue impossible.

### « Vous, les intersectionnels... »

L'étude de ces discours permet de mettre en lumière la manière dont la notion est réactualisée, au moyen d'un recalibrage sémantique, sans toujours avoir été passé au crible d'une analyse critique. Ainsi, en référence à la cérémonie des Césars 2020 au cours de laquelle Roman Polanski a reçu le prix du meilleur réalisateur, un éditorialiste du *Figaro* se demande si « les intersectionnels ont gagné », définissant le terme comme « une accumulation de victimisations [selon laquelle] les femmes, les minorités sexuelles, les Noirs, les Maghrébins doivent se mettre tous ensemble parce qu'ils sont l'objet commun du ressentiment général ». Les expressions intègrent « intersec-

tionnel » fleurissent et éclairent le sens donné à la notion : sur Twitter, « les gauchistes intersectionnels dégénérés », « militants intersectionnels et femmes voilées » sont dénoncés aux côtés des « islamо-gauchistes, sociologues, historiens du racisme et du colonialisme » et autres « identitaires de gauche ». On observe ici un phénomène linguistique particulièrement saillant : la nominalisation de l'adjectif « intersectionnel » pour former une hétérodésignation de groupe, « les intersectionnels ». Ce glissement évacue la légitimité scientifique du concept, en même temps qu'il exclut la possibilité d'un dialogue avec ses promoteurs ainsi désignés.

Paradoxalement, les critiques souvent violentes des pourfendeurs de l'antiracisme, ainsi que les dissensus peu audibles à l'intérieur de la mouvance antiraciste, montrent que l'état actuel du débat public n'est pas prêt à accueillir une discussion rationnelle et argumentée au sujet de l'approche intersectionnelle. Ces controverses révèlent le décalage entre les temporalités des idéologies à l'œuvre actuellement : alors que l'Europe occidentale peine depuis trente ans à résoudre les polémiques relatives à la présence et à l'intégration de personnes d'origine immigrée, certains groupes proposent de remettre des marqueurs différentialistes au centre de l'identité. Il faudra peut-être attendre une relève générationnelle pour sortir des tropismes actuels et pour accueillir une réflexion qui tienne compte à la fois de l'approche intégrée de la discrimination, du souci de neutralité de l'espace public et du danger de la concurrence victimale qui hiérarchise les luttes des minorités. 



# La sororité pour apaiser l'exil

Projet d'hébergement, d'information et d'accompagnement conçu par des femmes pour les femmes, la Sister's House a été mise en place par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés afin de répondre à la spécificité du parcours migratoire des femmes. Il s'agit d'un lieu non mixte, où l'on est sensible au genre, qui fonctionne grâce à l'enthousiasme d'environ 150 bénévoles.

Par Caroline Dunski  
Journaliste

1 Les bénévoles qui font le lien entre les hébergeurs et les personnes à mettre à l'abri depuis le parc Maximilien portent des survêtements blancs reconnaissables au florage qui reprend les couleurs de la Plateforme. Avec la crise sanitaire, un système de maraudes a remplacé l'organisation.

Fin novembre 2020, la « Sister's House 3.0 » a ouvert ses portes dans un bâtiment en plein centre-ville de Bruxelles. L'espace, quelque 1 600 m<sup>2</sup>, est immense, comptant neuf chambres-dortoirs équipées de lits superposés garnis de couettes aux motifs naïfs, mais aussi un salon chaleureux aménagé avec de jolis canapés, des coussins, des tapis colorés et égayé de plantes vertes offertes par un fleuriste solidaire. En fin de journée, les femmes venues d'Érythrée et d'Éthiopie s'y installent et invitent les occupantes du lieu à la cérémonie du café, qu'elles préparent selon la tradition. Les murs sont décorés des dessins réalisés lors des ateliers du samedi. L'adresse n'est jamais communiquée publiquement et, pour pouvoir y trouver refuge, les *sisters* doivent nécessairement se faire enregistrer au hub humanitaire de la rue du Port.

L'idée de la Sister's House est née dans le sillage de quelques ombres timides se faufilant au parc Maximilien à Bruxelles parmi des centaines d'hommes, jeunes ou moins jeunes. Un an auparavant, en septembre 2017, en réaction au durcissement de la politique migratoire et à la répression à l'égard des exilés présents sur le territoire belge, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés s'était lancée dans l'organisation de l'hébergement citoyen. Depuis, chaque soir dans ce même parc, des volontaires portant des *white jackets*<sup>1</sup> organisent la mise à l'abri de centaines de personnes en faisant concorder les offres d'hébergement et la disponibilité des *drivers* ou « taxitoyens », qui conduisent les exilés dans leur famille d'accueil pour une ou plusieurs nuits, parfois jusqu'à Liège ou à Tournai. Quand, vers minuit, il n'en reste que quelques-uns à mettre à l'abri, la frustration et l'es-



*La clé pour la Sister's House, la clé pour un toit.*

poir se mêlent de façon palpable. Les *white jackets* lancent alors un dernier appel, mentionnant le décompte et, parfois, le « miracle » se produit. On peut lire alors sur le groupe Facebook de la Plateforme un message nocturne plein de joie, de soulagement et de fierté : « Le parc est vide ! »

### **Plus invisibles et vulnérables**

Adriana Costa Santos, qui a coordonné le pôle hébergement de la plateforme pendant cinq ans, constate que « dans le parcours migratoire, les femmes sont encore plus vulnérables et plus invisibles que les hommes. Elles sont victimes de violences liées au genre : viols, domination patriarcale, mutilations génitales... Les structures d'accueil classiques sont organisées de façon « neutre », ce qui dessert généralement les femmes. La

majorité de celles qui viennent ici sont sans-papiers. Elles ne peuvent pas porter plainte ou risquent d'être privées de leur liberté en tentant de faire valoir leurs droits. Dans l'équipe du parc, on s'est rendu compte que les femmes étaient très méfiantes et qu'elles avaient peur d'être mises en danger. Leur accompagnement est pour la majorité des cas lié à la santé sexuelle et reproductive, mais un accompagnement médical, juridique ou psychologique ne peut se faire correctement sans un hébergement non mixte, gage de sécurité. Dans un lieu de confiance tel que celui qui a été créé, on peut répondre à beaucoup d'autres besoins en tenant compte des conditions spécifiques du parcours des migrantes. À partir de la Sister's House, on peut jeter des ponts vers d'autres espaces comme un hôpital, un centre de santé mentale, le SISA,



© Adriana Costa Santos

*Affronter l'exil grâce à l'entraide, permet de tenir le coup dans ce long parcours semé d'embûches.*

service socio-juridique de la Plate-forme... ».

### Près de 800 femmes accueillies

La nuit du 3 novembre 2018, une première Sister's House a été créée dans deux appartements mis à la disposition de la Plateforme par la commune d'Ixelles. Elle pouvait accueillir 26 femmes dans deux fois 60 m<sup>2</sup>, mais n'était accessible que la nuit, et le dimanche, instauré jour des lessives par la force des choses. C'est que, à crapahuter sur les aires d'autoroutes les nuits de *try*<sup>2</sup>, on se salit, forcément. « Quand on a ouvert la Sister's House, on connaissait quinze femmes au parc. Quelques jours après, on en a rencontré une soixantaine. Elles disaient être à Bruxelles depuis plusieurs mois parfois. Mais elles passaient toujours sous les radars. Avec

le back-up familial, chaque soir, 68 femmes étaient mises en sécurité. » La deuxième Sister's House, ouverte à Etterbeek dans le cadre du premier confinement imposé par la crise sanitaire, avait une capacité de 45 personnes sur 500 m<sup>2</sup>. L'actuelle Sister's House est un bâtiment prêté par un propriétaire privé pour 18 mois minimum, le temps pour ce dernier d'obtenir un permis d'urbanisme. Depuis fin novembre, elle peut accueillir jusqu'à 80 *sisters* en même temps.

### Une autre version de la Belgique

Depuis la première nuit de novembre 2018 jusqu'à fin janvier 2021, 760 femmes ont fait halte dans la Sister's House. L'info à son sujet se transmet par le bouche-à-oreille, de manière parfois inattendue. Pascale, une bénévole, confie

<sup>2</sup> Tentative de rejoindre l'Angleterre, habituellement simplement appelée UK.

très émue qu'une réfugiée venue du Burundi a entendu parler de la structure bruxelloise dans un centre d'accueil mixte de Briançon (France), où les hommes importunent souvent les femmes. « Que l'on soit connues si loin, qu'il y ait un véritable réseau, c'est waouh ! » Une Éthiopienne présente en Belgique depuis un mois en a entendu parler par une amie ayant réussi son passage en UK. Elle a aussi connu un camp grec et la « jungle de Calais », mais nulle part ailleurs qu'en Belgique elle n'a rencontré un tel mouvement de solidarité citoyenne. Au cours du repas préparé par ses sœurs, entre deux bouchées, elle tente d'en savoir plus sur la Sister's House qui l'abrite depuis peu. Pour Adriana Costa Santos, « au-delà des empêchements administratifs et légaux ou des difficultés pour ces femmes de

faire confiance à un État qui organise des rafles et des centres fermés, le fait d'être mises en contact avec des citoyens et des citoyennes leur permet de percevoir une autre version de la Belgique ».

### Des « Sista Talk » pour s'approprier la maison

Les *sisters* désignent autant les femmes hébergées que les bénévoles présentes 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Environ 150 bénévoles de 18 à 68 ans assurent les permanences organisées en cinq tranches horaires. Elles ont répondu aux appels lancés sur Facebook – dans un groupe qui réunit plus de 2 300 personnes – ou ont suivi des amies ou collègues déjà mobilisées sur l'un ou l'autre dispositif de la plateforme.



Partager un repas, entre « sisters », ça crée des liens.



© Adriana Costa Santos

*Chaque soir a lieu le « Sista Talk » afin de former les équipes chargées respectivement du repas et du nettoyage.*

Parmi ces bénévoles, Roxane, maman de trois enfants, dont un bébé né en avril dernier. Elle a commencé à accueillir des migrants en novembre 2017, avec une frénésie dans laquelle elle a failli s'oublier. Entre-temps, ils sont entre 50 et 60 à avoir déjà passé la nuit dans « la chambre des invités » et quatre ou cinq ont gardé le contact. Pour les hébergeurs et les hébergeuses, il est difficile de ne pas s'attacher à ces personnes au parcours à la fois si tragique et si courageux. Ni de trembler pour elles, chaque fois qu'elles reprennent la route pour tenter d'atteindre l'Angleterre. En voyant cinq ou six filles quitter la Sister's House pour rejoindre le lieu de *try*, Roxane sent les larmes lui monter aux yeux. Elle sait à quel point la violence règne sur les parkings. En particulier envers les femmes.

Chaque soir, à 18 h 30, toutes les *sisters* présentes se réunissent dans l'immense salon pour prendre part au *Sista Talk* afin de former les équipes chargées respectivement du repas et du nettoyage. « Les *sisters* sont invitées à s'approprier la maison de façon collective, de manière à quitter la position d'assistées pour devenir actrices du projet », explique Adriana. Pendant que les cuisinières du jour s'activent à préparer le repas vespéral, les autres *sisters* profitent du WiFi pour contacter leurs proches ou bien, assises dans de confortables canapés, elles se font les ongles ou se coiffent mutuellement. Comme le ferait des sœurs en sécurité dans leur maison. 

# Pas de parenthèses pour la santé sexuelle et reproductive

« À la maison ! » Ce fut le mot d'ordre du confinement. Mais pour les femmes qui ont mis tant d'années à sortir du foyer, il n'a pas été sans rappeler l'injonction du passé. Et, surtout, aucune voix officielle n'a évoqué l'importance pour elles de continuer à vivre leur sexualité de manière libre et sûre pendant la pandémie. Pourquoi ce silence et en quoi est-il significatif de certains tabous si vite réactivés ?

Par Paola Hidalgo

Déléguée à la communication sociopolitique - Bruxelles Laïque

Le 29 février 2020, Adèle Haelen quitte la cérémonie de remise des césars en signe de protestation contre l'octroi d'un prix à son violeur. Son coup d'éclat constitue la crête d'une nouvelle vague féministe qui secoue les médias et anime les conversations. La peur semble, petit à petit, changer de camp. On dénonce, on expose.

L'histoire du féminisme est rythmée par ces mouvements qui en perturbent le cours. Le premier, celui porté par nos arrière-grands-mères, nous a ouvert la voie du droit de vote, puis celle de l'éligibilité politique. Ensuite, celui dans lequel nos mères se sont engagées nous a offert la possibilité de planifier nos grossesses. Le troisième, à l'initiative des femmes noires, amérindiennes, lesbiennes et

transgenres, nous a mis face au défi d'une complexification de nos revendications en intégrant des expériences jusque-là passées sous silence et historiquement situées dans une globalisation conflictuelle.

Grâce à #MeToo, début 2020, « on se lève et on se casse »<sup>1</sup>. Enfin ! On pose publiquement la question du pouvoir et de ses abus sous toutes leurs formes. Au vu et au su de tous, on déifie les structures patriarcales – simplement matérielles ou plus symboliques – qui nous empêchent de vivre, d'être libres, d'être les égales des hommes. Le congé parental semblait s'équilibrer entre père et mère. On a identifié et on a dénoncé la charge mentale. On a trouvé des mots et des moyens légaux pour mieux partager les

1 Virginie Despentes, « Césars : “Désormais on se lève et on se barre” », mis en ligne sur [www.libération.fr](http://www.libération.fr), 1<sup>er</sup> mars 2020.

2 Des chercheuses belges ont publié plusieurs travaux au cours de l'année 2020, qui démontrent à quel point la répartition des tâches de soin est inégale durant le confinement. «Genre et Covid-19 : quatre scientifiques de l'ULiège récompensé.e.s», mis en ligne sur <https://www.news.uliege.be>, 19 novembre 2020.

tâches qui relèvent du *care*. Les plus jeunes ont investi les réseaux sociaux, les collages féministes nous ont fait sentir puissantes et des autrices non blanches ont réussi à se faire entendre publiquement et à dénoncer à la fois le sexism et le racisme qu'elles vivent quotidiennement. Puis, le ressac. Mars 2020 : c'est le retour à la maison. Certes, pas seulement pour les femmes. Mais que signifie-t-il pour elles ?

Instauré du fait de la crise, le «chômage Coron» a concerné en premier lieu les femmes. Cette mesure a été prise à 75 % par les travailleuses. L'obligation sanitaire s'est vue doublée d'un renforcement des modèles traditionnels de genre : à l'ère de la digitalisation, le grand et impensable retour de la mère au foyer signifie qu'une femme conjugue

télétravail et garde des enfants<sup>2</sup>. Dans le flou généré par la situation inédite, certains besoins de base tels que le renouvellement d'une prescription de pilule, la contraception d'urgence, l'IVG ou le dépistage de certaines maladies ont été considérés par les responsables politiques comme *non essentiels*. Quand il faut repenser l'accès aux soins hospitaliers, les chimiothérapies et les dialyses sont nommées et officiellement déclarées accessibles. La pose d'un stérilet ? Silence radio. Le suivi d'une grossesse non désirée ? Aucun.e ministre n'en parle jamais.

Le gel hydroalcoolique et les masques ont remplacé les préservatifs et les tampons dans les distributeurs automatiques des toilettes publiques. Les délais d'approvisionnement en pilules contracep-



tives ont été plus longs. Les grossesses non désirées sont arrivées aux centres de planning familial à un stade plus avancé chez nos voisins français. Cela a incité les professionnel.le.s de santé de ce pays à demander un allongement du délai légal pour cette intervention au-delà des douze semaines. En novembre 2020, cette mesure est passée à l'Assemblée nationale.

Pendant ce temps, en Belgique, un projet de loi visant à élargir l'accès à l'avortement a été renvoyé quatre fois au Conseil d'État. Dans le cadre de la formation d'un gouvernement, il a même fait l'objet d'un marchandage politique qui rime avec un échec de l'assouplissement des conditions d'accès à l'IVG, pourtant soutenu par la majorité des partis. Pour les Belges, avorter reste plus difficile que pour les Françaises et pour les Hollandaises.

D'après le Fonds des Nations unies pour la population, sept millions de grossesses non désirées seraient imputables à la crise sanitaire en 2020. En effet, depuis avril 2020, dans 114 pays à revenu faible et intermédiaire, 47 millions de femmes seraient dans l'impossibilité de bénéficier de méthodes de contraception modernes<sup>3</sup>. Sans surprise, l'interdiction de pratiquer des IVG figure parmi les premières mesures sanitaires prises dans certains États pendant le confinement<sup>4</sup>. De même, les groupes anti-droits ont massivement investi les réseaux sociaux et Internet pour diffuser des messages destinés à faire peur aux femmes :

« Évitez les hôpitaux et les plannings familiaux, vous risquez d'être contaminée ! »

### Aux origines d'une bio-politique patriarcale

Comment interpréter le silence des autorités de santé publique en matière d'accès aux soins en santé sexuelle et reproductive pendant la crise sanitaire ? Tentons d'identifier les fondements de ce ressac patriarcal imposant des régressions répétées aux conquêtes politiques des femmes. Celui-ci se situe dans l'Antiquité, certes, mais c'est la transition du féodalisme vers le capitalisme qui va modeler les rapports de pouvoir basés sur le genre que nous connaissons actuellement en Occident.

C'est à l'avènement de la modernité que l'espace domestique devient plus que jamais celui de la soumission des femmes. D'après Silvia Federici, cette transition s'accompagne d'une nouvelle division sexuée du travail, où la sphère reproductive est assignée aux femmes, qui sont exclues du salariat. La domination masculine se renforce et le corps féminin devient une machine de reproduction des travailleurs<sup>5</sup>.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le contrôle de la fécondité est devenu une affaire d'État. Si auparavant l'intimité du corps des femmes était préservée, les grossesses, les fausses couches et les accouchements se déroulant à huis clos dans leur chambre à coucher, en compagnie d'autres femmes de

3 « Violence, mariage d'enfants, mutilations génitales et grossesses non désirées : des millions de cas supplémentaires estimés dus à la pandémie de Covid-19 », mis en ligne sur [www.unfpa.org](http://www.unfpa.org), 28 avril 2020.

4 Valérie Piette, webinaire « Genré..s, (dé) confiné.e.s, délivré.e.s ? L'intime célébré ? », 12 juin 2020.

5 Sivia Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Genève, Entremonde/Senonevero, 2017, p. 20.

**L'invention de la pilule contraceptive est une chose. Les lois qui permettent qu'elle soit accessible aux épouses, aux célibataires, aux adolescentes de toutes les couches de la société en sont une autre.**

la famille ou de la communauté, un virage s'est opéré au moment du passage à la modernité : « En France, en 1556, un édit royal impose à toute femme ou fille de déclarer sa grossesse aux autorités, faute de quoi elle serait punie de mort si son enfant mourait sans baptême. Cet édit visait trois objectifs : prévenir l'avortement et l'infanticide ; assurer le baptême de l'enfant [...] ; protéger la fille et son "fruit" »<sup>6</sup>.

De même, un témoin doit attester de la naissance et du lien de parenté entre la femme et son enfant. Cette exigence légale d'une présence étrangère au cadre familial subsiste encore. Actuellement, en France ou en Belgique, quand on accouche à domicile, un médecin légiste vient au foyer pour délivrer une attestation, et ce, malgré la déclaration de naissance faite par la famille ou par l'entourage de la mère au bureau de l'état civil. Ce contrôle administratif de plus en plus rapproché des parturientes coïncide avec le développement de la médecine et de l'intérêt croissant porté par les hommes de science à

l'accouchement. Intérêt qui mettra progressivement sous leur tutelle le métier de sage-femme : la maîtrise masculine de la reproduction s'institutionnalise. La génération des futurs soldats et des ouvriers est trop importante pour la laisser aux femmes. Aussi, leur émancipation doit passer par la libération de la reproduction subie au nom de l'intérêt de l'enfant (de la nation). Pour accéder à une subjectivité politique, il est indispensable que les femmes puissent maîtriser leur fécondité. Cette maîtrise dépend des découvertes scientifiques et des avancées technologiques, mais aussi de leur adaptation aux intérêts spécifiques des femmes. L'invention de la pilule contraceptive est une chose. Les lois qui permettent qu'elle soit accessible aux épouses, aux célibataires, aux adolescentes de toutes les couches de la société en sont une autre. En effet, la disponibilité de moyens contraceptifs fiables ne dépend pas seulement des capacités techniques et des savoirs scientifiques. Il est indispensable que le régime politique les rende accessibles aux femmes et qu'il permette leur utilisation.

En Belgique, un maillage important de services extra-hospitaliers en santé sexuelle et reproductive (les centres de planning familial) rend la contraception, l'avortement et le suivi des grossesses désirées ou non désirées effectivement accessibles... en temps normal. Cependant, la place de ces services dans le paysage des « actes essentiels » en matière de santé fragilise cet accès.

<sup>6</sup> Yvonne Knibiehler, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF, p. 56.



*En octobre 2020, malgré les restrictions sanitaires, quelques femmes ont manifesté pour le droit à l'IVG à Bruxelles.*

### Mesures neutres, effets spécifiques

Cette dimension bio-politique des usages contraceptifs, de l'avortement et de l'encadrement des naissances a été transformée avec le confinement. Comme beaucoup de libertés individuelles et collectives, la gestion de la fécondité a été reléguée au second plan. Les mesures sanitaires destinées à nous protéger, sous couvert de concepts neutres ("la bulle"), mobilisent des références conservatrices : la famille traditionnelle hétérosexuelle, habitant sous un même toit et donc pouvant s'y confiner facilement. Les femmes, dans cette perception de la réalité, sont « naturellement » des mères. Elles se voient appelées à investir l'espace domestique et le rôle reproductif intensément : un

retour, parfois saupoudré de romantisme, à des modèles que nous pensions en voie de disparition. Les familles recomposées, les personnes vivant en communauté ou en squat, les poly-amoureux et les poly-amoureuses, les migrant.e.s, les nomades, etc. ont très vite éprouvé des difficultés à se conformer à ces mesures imaginées en fonction d'une norme sociale en perte de vitesse.

De la même manière, le renforcement des conceptions traditionnelles de l'organisation sociale fait écho, dans le contexte belge, aux débats relatifs au projet de loi visant à élargir l'accès à l'avortement. Cet élargissement provoque une levée de boucliers de la part de partis conservateurs, qui confortent leur électorat dans une conception archaïque

des rôles de genre, cherchant à limiter l'autonomie reproductive des femmes. Ce positionnement, même minoritaire dans l'opinion publique, fait pencher la balance, de sorte que, dans sa communication en temps de crise, le gouvernement peut, sans trop de polémiques, promouvoir des modèles traditionnels de la famille.

### Éternelles victimes ?

Cette crise sanitaire a une nouvelle fois mis en lumière le fonctionnement patriarcal de notre société, qui prend les besoins et les intérêts des hommes des classes moyenne et supérieure comme référence éthique et comme base pour l'élaboration des politiques de santé. Cela a été particulièrement évident dans certains « oublis » : l'absence de réflexion sur la manière d'organiser l'espace privé, de sorte que les tâches soient réparties équitablement, l'omission des violences envers les femmes et les enfants au sein du foyer, la non-revalorisation des métiers du soin et des métiers essentiels, portés en particulier par des femmes et, finalement, une nouvelle fois, l'accès entravé à la santé sexuelle et reproductive.

Les mesures qui concernent les femmes arrivent toujours dans un deuxième temps et pour nous sauver de notre statut de victime, par exemple l'octroi d'un million d'euros pour l'accueil des femmes subissant des violences conjugales en 2021. À quand une politique qui prend en compte la femme dès le départ ? Quand entendrons-nous le ministre fédéral de la Santé parler de la contraception et des avortements au même titre que des dialyses et des chimiothérapies ? Quand le ressac patriarcal cessera-t-il de profiter des crises de tout type pour freiner la mise en œuvre des droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive ou les éroder ? En tentant d'apporter des réponses à ces questions, nous espérons contribuer à l'indispensable veille sur nos droits et sur nos libertés en ces temps troublés. Car, comme nous le rappelle Simone de Beauvoir, « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

*libres,  
ensemble*

Ne manquez pas « Au creux de la vague. Santé sexuelle et reproductive des femmes sous confinement », documentaire produit par Bruxelles Laïque dans le cadre de la campagne d'éducation permanente « Libertés et sécurités », qui sera diffusé dans l'émission TV « Libres, ensemble » le 7 mars à 9h20 sur La Une, et ensuite en podcast sur [www.libresensemble.be](http://www.libresensemble.be).



# « La démocratie laïque est le socle de la paix sociale »

---

Militante pour les droits des femmes depuis mon adolescence, je mène un combat sans relâche en Allemagne. Ce qui m'a poussée à m'investir dans le monde des immigrants, semblable au mien et pourtant si différent, ce sont les débats sur leur intégration, sur la situation des femmes réfugiées à partir de 2015 et sur l'inquiétante expansion de l'islam politique.

---

Par Naila Chikhi

Diplômée en traduction

Études de langues appliquées et sciences de la culture

Consultante indépendante en intégration et droits des femmes

---

À mon arrivée en Allemagne en 1999, j'avais décidé de ne plus prêter attention aux questions politiques et féministes. Fille de militants algériens, j'avais payé cher l'engagement de mes parents. Exilée seule en Tunisie à quinze ans puis en France, je n'ai pu les retrouver que quelques années plus tard à Francfort-sur-le-Main. Pourtant, à la fin de mes études universitaires, j'ai choisi d'enseigner l'allemand aux immigrant.e.s qui suivaient des cours dispensés par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés.

L'arrivée en Allemagne de près d'un million de personnes fuyant la guerre en 2015 a suscité bien des interrogations. Le gouvernement n'était pas préparé à gérer les difficultés socioculturelles auxquelles il allait devoir faire

face. À ce moment-là, les médias ont parlé principalement des hommes : les femmes ont été ignorées par la presse et par les politiques.

## La place des femmes dans la « Willkommenskultur »<sup>1</sup>

Mes premières visites dans des centres d'accueil pour réfugiés à Berlin m'ont laissé un goût amer. Je m'y rendais pour encourager les nouveaux arrivants à intégrer la société allemande par le biais de l'apprentissage de la langue. Au début, seuls les hommes venaient. Les arguments avancés pour justifier l'absence des femmes étaient toujours les mêmes : « Elles doivent s'occuper des enfants », « Elles ne peuvent pas sortir seules, la ville est trop dangereuse pour elles » ou encore

<sup>1</sup> Culture d'accueil.

plus honnêtement « Il est hors de question qu'elles participent à des cours mixtes ». La solution trouvée pour remédier à leur exclusion a été de créer des cours qui leur étaient réservés. À mon avis, ce fut une fatale concession au patriarcat, qui aura des répercussions désastreuses.

J'ai alors décidé de quitter l'enseignement pour reprendre et continuer ici en Allemagne l'engagement féministe et politique auquel mes parents m'avaient formée plus de vingt ans plus tôt en Algérie. Il me semblait vital de dire haut et fort les erreurs lourdes de conséquences pour les femmes en particulier, et donc pour le vivre ensemble en général, que les politiques commettaient.

C'est en qualité de référente et de chef de projet à la section « Droits des femmes réfugiées » au sein d'une organisation allemande pour la défense des droits des femmes que j'ai été amenée à visiter des centres d'accueil et à rencontrer des réfugiées, qui, dans leur grande majorité, sont issues de sociétés traditionnelles. Bon nombre d'entre elles ont subi des violences dans leur pays d'origine, sur la route de l'exil et dans les structures d'hébergement, en Europe ou ailleurs. C'est au travers de mes échanges avec les assistants sociaux et les assistantes sociales et avec plusieurs migrantes que j'ai réalisé l'ampleur des violences conjugales, du harcèlement sexuel et religieux que subissaient beaucoup de



© Ian Woo

*Allemande d'origine algérienne, la féministe Naiila Chikhi anime des ateliers avec des migrantes pour leur offrir les outils nécessaires à leur émancipation dans leur pays d'accueil.*

## Celle qui ne connaît pas ses droits ne peut pas se défendre.

femmes, croyantes ou non. Dépassés par l'agressivité débridée de certains fanatiques et n'étant pas préparés à affronter de telles situations, les responsables peinaient à les neutraliser.

Je me souviens de cette jeune Afghane, âgée d'à peine 22 ans, qui m'avoua ne plus supporter la vie dans son centre d'accueil. Avec son époux, elle avait quitté l'Afghanistan dans l'espoir de bâtir une nouvelle vie, libre et épanouie. Arrivée en Allemagne, elle avait retiré son voile. Un choix que son mari respectait et soutenait. Cependant, les conséquences furent terribles, les deux jeunes gens étant tout simplement exclus de la vie sociale au sein du lieu de séjour par leur propre communauté. La pression sociale et le harcèlement qu'ils subissaient devenaient insupportables.

Celle qui ne connaît pas ses droits ne peut pas se défendre. C'est pour cette raison que nous avons réalisé en concertation active avec quelques réfugiées un dépliant, puis un court documentaire, qui présentaient les droits des femmes en Allemagne et alertaient sur différentes formes de violences sexo-spécifiques. Lors de nos discussions, parfois très vives, la joie illuminait le visage des participantes, c'était extraordinaire. Enfin elles pouvaient s'exprimer librement. Je n'oublierai jamais les mots de Zahra, une Syrienne d'une soixantaine d'années, qui, lors de notre

dernière rencontre, m'a dit : « Pour la première fois depuis notre arrivée ici, une personne ne nous a pas juste consacré du temps pour la régularisation de notre situation, mais elle s'est intéressée à nos opinions, à nos pensées et à notre vécu. Merci ! »

## Le harcèlement sexo-religieux à l'école : un phénomène nouveau

La douloureuse expérience vécue en Algérie m'a fait comprendre très jeune que la démocratie laïque est le socle de la paix sociale. Il était donc évident pour moi de rejoindre l'initiative fondée en 2018 pour le maintien de la loi de neutralité<sup>2</sup> en vigueur à Berlin depuis 2005, que certains acteurs politiques veulent abolir afin de permettre à des femmes portant le voile d'enseigner. Et c'est lors d'une conférence, à l'occasion de laquelle j'ai prononcé un discours en faveur de cette loi, que des pédagogues m'ont abordée pour me confier leurs inquiétudes quant à l'escalade des harcèlements sexo-religieux en milieu scolaire.

Les brimades allant jusqu'à des violences infligées à des croyant.e.s d'autres confessions, à des non-pratiquant.e.s et/ou à des athées ne sont pas un phénomène nouveau en Europe, et encore moins dans les pays où l'islamisme s'est imposé. En dix ans, les persécutions interreligieuses, notamment contre des enfants juifs, contre des musulmans laïques, en particulier contre des écolières non voilées, se sont intensifiées.

Les enfants musulmans se radicalisent de plus en plus jeunes. L'une

<sup>2</sup> Loi confirmant la neutralité du Land de Berlin à l'école, dans la justice et dans la police et donc interdisant aux fonctionnaires le port de signes religieux, idéologiques ou politiques.

des causes est sans doute que l'Allemagne a négligé l'intégration des immigrants de confession ou de culture musulmane. Laissant ainsi le champ libre à des imams conservateurs qui ont accru leur influence sur les familles. L'école est devenue le lieu d'enjeux religieux.

Ayant pris connaissance de mes positions, les enseignantes se sentaient plus à l'aise pour aborder avec moi ouvertement les affronts et les insultes sexistes qu'elles subissaient de la part de certains élèves musulmans. Cela m'a conduite à proposer, en free-lance, des formations aux pédagogues, dans lesquelles nous développons ensemble des voies d'actions pratiques pour gérer avec plus d'assurance des situations de conflits inter- ou intra-religieux et culturels à l'école.

Peu d'administrations scolaires semblent se rendre compte de la gravité de la situation. Pire, certaines vont jusqu'à justifier cette recrudescence de la violence en milieu scolaire en y voyant une conséquence des discriminations subies. Par ce mécanisme d'« inversion des rôles de la victime en bourreau », elles soupçonnent les enseignant.e.s d'un racisme latent. S'instaure ainsi un climat de travail délétère qui paralyse les acteurs en présence.

Pour quelle raison les pays occidentaux ignorent-ils la situation des pays conquis par l'islam politique et par ses multiples variantes ? Cette question me laisse perplexe. L'Algérie, l'Égypte ou le Pakistan, pour ne citer que trois exemples, sont autant

de preuves que quiconque soumet le système éducatif et le système social aux dogmes religieux consent à la diffusion d'idées fondamentalistes, rétrogrades et misogynes, et l'encourage.

### **Les hommes aussi sont concernés !**

L'islamisme en Europe a pour but la séparation de la communauté musulmane de la société majoritaire. Il vise aussi à la séparation des sexes. C'est pour cette raison que je préconise une stratégie de prévention multidimensionnelle qui porte, entre autres, sur l'accompagnement actif des hommes, des mères et des filles dans leur processus d'émancipation ainsi que sur la visibilité des musulmanes laïques.

Les articles sur l'intégration, sur la diversité ou sur la « discrimination » sont souvent illustrés par des photographies de femmes portant le voile islamiste. Cette iconographie renforce le discours des fondamentalistes, qui œuvrent à établir une image unique de la femme musulmane : chaste, soumise à Dieu, fidèle à « son » identité unifiée, voilée ; les musulmanes laïques sont ainsi rendues invisibles pour la société, mais aussi pour les femmes de la communauté, alors qu'elles pourraient bien servir d'exemple.

Le travail de prévention consiste aussi à mettre en place des programmes d'éducation parentale. Lors de mes interventions, j'insiste sur la nécessité d'intensifier le soutien, l'implication et la

responsabilisation des parents. Les doctrines patriarcales rétrogrades transmises par de nombreux imams et télé-islamistes doivent être combattues par des « contre-offres » attrayantes et qu'il serait à mon avis nécessaire de rendre obligatoires. Par le passé, cette stratégie a mené la société allemande à se défaire de l'éducation patriarcale chrétienne et à embrasser les valeurs humanistes. Cela ne serait-il pas aussi une bonne voie pour les enfants musulmans ?

### **L'égalité des sexes, une voie de libération**

Rendre le concept de l'égalité des sexes acceptable aussi pour les frères et les pères est un défi politique et sociétal. Une réflexion courageuse est nécessaire pour une remise en question des paradigmes patriarcaux inculqués depuis l'enfance. Beaucoup d'hommes attendent cette aide. J'ai collaboré à un programme de prévention contre la radicalisation islamiste. Nous proposions des ateliers dans des prisons. Nombre de jeunes détenus, qui lors de notre première rencontre ne m'avaient pas accordé un seul regard ni une seule parole, ont fini par m'avouer à la fin de la deuxième réunion : « Si on m'avait expliqué cela plus tôt, je ne serais pas ici aujourd'hui ! »

Réfugiés, immigrés ou nés en Allemagne, de confession ou de culture musulmane, les femmes et les hommes dans leur grande majorité aspirent à une vie plus libre, j'en suis convaincue. Certains arrivent dans ce pays avec les prérequis pour

### **L'Allemagne a négligé l'intégration des immigrants de confession ou de culture musulmane. Laissant ainsi le champ libre à des imams conservateurs.**

vivre dans une société moderne, égalitaire et laïque. D'autres ont besoin d'être éclairés et accompagnés sur ce chemin de libération. Nous n'avons pas le droit, sur la base de prétendues convictions relativistes culturelles, de refuser de le faire. Car cela reviendrait à pérenniser les différentes formes de discriminations qui existent déjà.

En raison de ces revendications d'une politique d'intégration plus saine et plus courageuse, beaucoup de féministes universalistes et moi-même sommes souvent accusées de faire le jeu des mouvements xénophobes populistes. Mais cela ne nous intimide pas. Lorsque nous sommes arrivées en Allemagne, nous avions le rêve de pouvoir enfin mener une vie libérée de l'emprise islamiste et de sa misogynie. Et pourtant, ces fléaux nous ont ratrappées. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de leur échapper à nouveau, mais de préserver les acquis les plus importants du siècle des Lumières et du début de notre époque moderne afin que la génération future ait une meilleure vie que la nôtre et puisse s'épanouir dans une société respectueuse du droit et de l'égalité. ♀

**64 « Tuez n'importe qui, n'importe quand »**

**67 La Francophonie, une force tranquille**





# « Tuez n'importe qui, n'importe quand »

Cinq ans après les attentats de Bruxelles, au cœur de l'offensive de Daesh sur l'Europe, Marc Trévidic décortique de l'intérieur la terreur à des fins idéologiques, politiques et religieuses en s'appuyant sur son expérience de juge d'instruction au pôle antiterroriste. Une réflexion aussi originale que documentée sur le terrorisme islamiste, sur ses sources, sur ses ressorts et ses ambitions.

Par Philippe Foussier  
Correspondant en France

C'est peu dire que Marc Trévidic est habité par le terrorisme. Il va même jusqu'à se fondre en lui pour proposer un roman à la première personne dont le « héros » est l'objet de ses recherches. La réflexion qu'il propose balaie une grande variété de domaines, de la philosophie à la géostratégie, de la théologie à l'histoire. Ce *Discours de la méthode terroriste* n'emprunte pas pour rien ses références à René Descartes. Après la période éventuelle de doute et le chemin qui mène à la vérité, « tout retour en arrière est devenu impossible », tranche le magistrat français, qui a bien voulu, cinq ans après, évoquer les attentats de Bruxelles pour *Espace de Libertés*.

## Haro sur l'épicentre fantasmé

« Je me souviens bien sûr de ces attentats », se remémore Marc Trévidic. « Je me rappelle aussi d'ail-

leurs à l'époque le *bashing* à l'encontre de la Belgique, soupçonnée et même accusée de ne pas avoir été très attentive aux foyers de terrorisme qui se développaient sur son territoire. Les enquêtes ont démontré par la suite la porosité entre les frontières et la grande proximité dans ce domaine entre la France et la Belgique. La filière franco-belge s'est hélas illustrée dans plusieurs attaques meurtrières. »

La coordination judiciaire européenne pour la lutte contre le terrorisme, Marc Trévidic en a expérimenté les balbutiements, et aussi les limites, quand elle met aux prises quatre ou cinq pays à la fois : « La coopération bilatérale ne suffit plus face à certains réseaux. Déjà à deux pays, c'est très compliqué d'engager des actions concrètes, car il y a une multiplicité d'acteurs à prendre en compte. S'il n'y avait que les institu-

tions judiciaires, ce serait peut-être plus simple, mais il faut compter avec les polices, les responsables politiques, les opinions publiques, la pression médiatique... Le modèle de l'efficacité, qui existe dans un État fédéral, c'est le FBI américain. Nous n'avons pas cette organisation en Europe, c'est ainsi », observe, fataliste, le magistrat.

Les services judiciaires et policiers rencontrent des difficultés pratiques dans la lutte contre les réseaux islamistes, peu comparables aux autres formes de terrorisme : « Au-delà de la manière dont certains quartiers sous emprise islamiste favorisent le développement de cette idéologie, il faut voir aussi comment ils constituent des environnements de protection pour les réseaux terroristes », relève Marc Trévidic. « Imaginez avoir à sonoriser un appartement dans un quartier où tout le monde se connaît et où beaucoup de gens surveillent les allées et venues. C'est quasiment impossible. »

## La radicalisation, problème de fond

Le magistrat travaille depuis longtemps sur le terrorisme islamiste. Il a été procureur antiterroriste durant trois ans, puis juge d'instruction au pôle antiterroriste pendant dix ans. Président de chambre à la cour d'appel de Versailles depuis 2018, il n'est plus chargé de ces questions. Il demeure néanmoins riche d'une expérience rare dans la magistrature française, ce qui lui a permis d'observer les changements de méthode du

© Jean-Luc-Berthier/Flammarion



*La magistrat Marc Trévidic, actuellement président de chambre à la cour d'appel de Versailles, est spécialisé dans les affaires de terrorisme dont il décortique les rouages dans son dernier ouvrage.*

terrorisme islamiste : « Il a connu des évolutions notables en quelques années. Avec al-Qaida, il fallait des autorisations préalables avant toute initiative, tandis qu'avec l'État islamique les terroristes passent à l'action sans demander. Il n'y a pas d'état-major, le seul mot d'ordre, c'est un discours de haine. "Tuez n'importe qui, n'importe quand", voilà les seules directives. Et les conditions du recrutement ont aussi sensiblement varié avec les réseaux sociaux, qui amènent vers le terrorisme un public plus large. Le terrorisme a un avenir, car c'est une méthode de violence

## On croit lutter contre l'islamisme quand on lutte contre le terrorisme, mais il n'en est rien.

politique qui ne requiert pas une armée », relève le juge.

Marc Trévidic n'est pas dupe des acrobaties géopolitiques qui ont émaillé l'histoire du terrorisme ces dernières décennies. Dans son livre, *Le roman du terrorisme*, les États-Unis d'Amérique sont épingleés pour leur politique de gribouille. Après avoir contribué à installer le régime des talibans en Afghanistan, après avoir – comme l'Occident de manière générale d'ailleurs – soutenu les djihadistes bosniaques, l'Oncle Sam a « rendu vrai ce qui était initialement faux, à savoir le lien entre le régime baasiste et al-Qaïd ».

Le magistrat s'alarme aussi des contresens commis par les discours sur le terrorisme : « J'entends beaucoup de bêtises à ce propos, et d'abord des confusions. On utilise des mots à la place d'autres, par exemple en faisant l'amalgame entre islamisme et terrorisme. On croit lutter contre l'islamisme quand on lutte contre le terrorisme, mais il n'en est rien. » Pour lui, le problème de fond, c'est la radicalisation : « Arrêter des terroristes n'endigue en rien l'islamisme. Au-delà de leur caractère meurtrier, les attentats ne sont que des épiphénomènes. Souvenons-nous qu'entre l'attentat parisien de Port-Royal en

1996 et les attaques de Mohamed Merah en 2012, il n'y a pas d'acte terroriste sur le sol français. Cela n'a pas empêché l'islamisme de se développer... »

Le juge Trévidic est également sévère avec les responsables politiques français : « On demande à la justice de remplir des missions qui ne lui incombent pas », explique-t-il. « Prévenir la radicalisation n'est pas son métier. Et d'ailleurs en quoi est-ce une infraction pénale ? Le législateur estime souvent qu'en votant une loi il règle un problème. Mais les défis auxquels nous devons faire face nécessitent un travail de longue haleine qui ne peut connaître une réelle efficacité que sur le long terme. Qui dépasse de très loin les séquences électorales qui rythment nos démocraties. »

Il se désole aussi de la manière dont le terrorisme impose ses normes : « Que ce soit au Danemark ou en France, les actions terroristes menées contre ceux qui avaient voulu, au risque de leur vie, garantir la liberté d'expression avaient pour objectif de vous imposer un comportement contraire à nos valeurs », observe le magistrat. « Le plus surprenant fut que certains esprits paradoxaux, au cœur de nos démocraties, avancèrent l'idée que la liberté d'expression devait avoir ses limites et qu'il fallait, notamment, ne pas blasphémer. Si les Britanniques avaient raisonnable ainsi dans les années 1980, Salman Rushdie ne serait plus de ce monde. »



Marc Trévidic, « Le roman du terrorisme. Discours de la méthode terroriste », Paris, Flammarion, 2020, 256 pages.

# La Francophonie, une force tranquille

La Francophonie réunit aujourd’hui 88 États et gouvernements. L’institution ne date pas d’hier et, dès 1970, les francophones de Belgique ont participé à ses travaux. Wallonie-Bruxelles International et l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF) œuvrent à la coopération multilatérale. Petit tour dans les coulisses de deux institutions qui s’interrogent sur leur avenir.

Par Alexis Doutain  
Journaliste

En 1980, la deuxième réforme de l’État prévoit que les Communautés (française et flamande) puissent créer des administrations chargées des relations extérieures ayant leur propre personnel. Cette décision conduit à la création, fin décembre 1982, du Commissariat général aux relations internationales (CGRI). C’est Roger Dehaybe qui est choisi pour le diriger. Sa mission, comme il le précise, « est de jeter les bases d’une politique internationale propre aux francophones de Wallonie et de Bruxelles ». Celui qui deviendra plus tard administrateur général de l’OIF (1998-2005) se souvient du climat de l’époque et évoque la lente construction de cette administration, dont il a récemment couché sur le papier le parcours belge et international dans *Le Choix de la Francophonie*. Deux questions retiennent particulièrement son attention : les accords de coopération et la francophonie comme dispositif institutionnel.

## Nécessité de prioriser

Lorsque le CGRI est créé, il hérite des 46 accords de coopération culturelle conclus par le gouvernement belge. Comme les ressources humaines et financières sont limitées, il convient d’opérer des choix. La sélection est « menée dans une large concertation au cours de séminaires et de journées de réflexion avec des experts universitaires, culturels, des personnalités du monde économique. Les priorités devaient tenir compte d’un certain nombre d’éléments : le rôle des ONG dans le pays concerné, les intérêts économiques, les relations historiques, les valeurs démocratiques ; et surtout la possibilité de concrétisation effective de relations bilatérales s’appuyant sur de réelles complémentarités ainsi que la reconnaissance internationale des nouvelles institutions belges et donc de la Communauté française de Belgique ».

*La Convention sur la diversité culturelle de l'Unesco entend empêcher que les cultures appartenant aux pays les plus riches s'imposent comme les seules références et marginalisent, plus encore, les cultures minoritaires et celles des pays pauvres.*



© Fang Zhe/Xinhua/AFP

Au terme de ce travail, le nombre d'accords est limité à 30.

### **La Francophonie : de la culture au commerce**

Roger Dehaybe rappelle pourquoi la Francophonie est au cœur de l'action internationale des francophones de Belgique, qui profite ainsi d'un levier de reconnaissance internationale extraordinaire et irremplaçable. À ce propos, il se concentre sur les relations internationales de Wallonie-Bruxelles telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui.

Tout d'abord, il constate que le nombre d'accords bilatéraux a considérablement augmenté (71 aujourd'hui pour la seule Fédération Wallonie-Bruxelles) alors que le budget disponible est modeste (6,9 millions en 2019). N'est-il pas temps de mener une nouvelle « réflexion de fond » ? Ensuite, il souligne la cohérence que

la Francophonie donne à l'action internationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais il se demande si cet atout n'est pas négligé au profit d'impératifs essentiellement commerciaux. Une inquiétude renforcée par les échanges actuels de propos au sujet de l'avenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si elle disparaissait – comme cela est régulièrement évoqué –, que deviendraient les relations internationales, qu'en serait-il de l'appartenance à la Francophonie, d'une réelle importance ? Que se passerait-il dans ce cas si les préoccupations en matière de relations extérieures prenaient un caractère essentiellement commercial ? Roger Dehaybe exprime clairement ses craintes que les priorités économiques, toutes importantes qu'elles sont, n'« influencent les choix de politiques internationales qui doivent d'abord faire intervenir les références aux droits de l'homme, à la démocratie et à la langue française,

sans ignorer le bien-être ni la prospérité des populations ».

## Une organisation internationale

Après quatorze années à la tête du CGRI, Roger Dehaybe a été nommé administrateur général de l'Agence internationale de la Francophonie (aujourd'hui OIF) en 1998. Il rappelle aussi quelques-uns des nombreux combats de la Francophonie et, en premier lieu, celui de la diversité culturelle. Car c'est bien l'OIF et ses pays membres qui ont réussi à faire voter la Convention sur la diversité culturelle en 2005 à l'Unesco, afin d'empêcher que « les cultures appartenant aux pays les plus riches s'imposent comme les seules références et marginalisent plus encore les cultures minoritaires et celles des pays pauvres ».

Mais, au-delà du vote, Roger Dehaybe observe que de nombreuses dispositions du texte, comme la création du « Fonds international pour la diversité culturelle », sont restées lettre morte ou presque (le Fonds a reçu en 10 ans 8 millions de dollars, soit à peine une goutte d'eau dans l'océan !). Il démontre aussi que le processus s'est arrêté trop tôt, car un autre enjeu – tout aussi important – menace : la marchandisation de l'éducation. En effet, de nombreux États cèdent aujourd'hui au privé l'organisation de leur enseignement sans imposer de normes ni une quelconque régulation.

## Clarifier les politiques, un enjeu d'avenir

Roger Dehaybe en vient à s'interroger sur l'évolution de la Franco-

phonie institutionnelle. Sa première inquiétude concerne l'élargissement de l'OIF, le nombre sans cesse croissant des membres rendant « plus difficile l'expression de positions politiques claires ». Fait étonnant, sur les 88 membres, 32 seulement comptent encore le français parmi leurs langues officielles. Et il s'émeut de la présence de pays qui « ont pris des mesures contre l'indépendance de la justice et sur la liberté de la presse » – sans parler de l'un des thèmes prioritaires de la Francophonie : l'égalité entre les femmes et les hommes. Seconde inquiétude, la question du financement. Chiffres à l'appui, Roger Dehaybe démontre que les budgets disponibles pour les activités diminuent alors que les besoins augmentent. Il en appelle donc à un « recenrage » des politiques. En somme, il formule les mêmes recommandations que celles proposées pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La force de l'action internationale « repose d'abord sur des convictions et sur la fierté d'appartenir à un pays, à une communauté, à une région ». Résolument, il plaide pour une réaffirmation d'une politique de relations internationales indépendante des objectifs du commerce extérieur. Ses derniers mots sont un appel à « retrouver l'esprit militant qui, dans les années 1980, avait conduit les responsables à se mobiliser unanimement pour assurer dans le monde le rayonnement et l'influence des francophones de Wallonie et de Bruxelles ». Fort de son expérience, Roger Dehaybe appelle à ce sursaut tant à Bruxelles qu'à Paris. ♦



Roger Dehaybe,  
« Le choix de la  
Francophonie. Un  
parcours belge  
et international »,  
Paris, Éditions  
du Cygne, 2020,  
226 pages.



**72 La femme qui dansait sur  
les missiles**

**75 Blasphémer pour mieux croire**



Georges Hugnet  
1970

# La femme qui dansait sur les missiles

Figure majeure de l'art féministe outre-Manche, Margaret Harrison mène une réflexion croisée sur les notions de genre et de classe sociale depuis plus de cinquante ans. En jouant la carte de l'humour et de la provocation, l'« artiviste » rend visibles les formes de domination qui s'exercent dans les sphères professionnelle et domestique, mais aussi dans l'art et dans la culture populaire.

Par Amélie Dogot  
Secrétaire de rédaction

On pourrait d'emblée la comparer à l'une de ses œuvres, un dessin au crayon intitulé *The Singing Rose* qui représente une rose enserrée dans un poing brandi autour duquel gravitent de manière concentrique les mots *radical art practice, activism, socialism et theory*. Un vocabulaire que Margaret Harrison partage avec la militante marxiste révolutionnaire Rosa Luxemburg, au point d'avoir baptisé sa propre fille Rosa en hommage à celle qui fut assassinée en 1919, dans l'espoir de la voir poursuivre le combat en faveur de l'égalité qu'elle-même mène depuis 1971.



« Danser sur les missiles »  
Exposition rétrospective de Margaret Harrison  
> 23.05  
BPS22 • Charleroi

Avec son carré long, sa frange et ses lunettes à monture épaisse, on la prendrait presque pour une institutrice... mais elle n'est certainement pas de la vieille école ! À ceux qui ont eu la chance de la rencontrer dans son atelier anglais garni de livres, d'œuvres encadrées posées à même

le sol de part et d'autre de grandes commodes en bois dont elle ouvre les larges tiroirs, elle montre quelques-unes des centaines de dessins, d'aquarelles, de collages et autres œuvres à la technique mixte en soulevant avec délicatesse le papier de soie qui les protège. Dessous, le naïf côtoie l'obscène dans un jaillissement de couleurs. Margaret Harrison fait dans l'art pop qui éclabousse.

## Pop art à l'anglaise

Des figures de super-héros issus des comics nord-américains à l'*Olympia* de Manet, Margaret Harrison se détourne des hiérarchies entre les genres et réunit sans distinction histoire de l'art et culture populaire. Reprenant à son compte des stratégies relevant du grotesque comme l'exagération, la parodie et la subversion, elle questionne avec humour les codes et les stéréotypes cloisonnant les genres.

Son œuvre est composée de peintures, de dessins et de textes, mais aussi d'installations faisant appel aux images réelles et à la matière documentaire, propres à ébranler les certitudes vis-à-vis des canons visuels et des codes déterminant la représentation des femmes dans la société. « Je ne crois pas que j'ai un style particulier. En Grande-Bretagne, plusieurs artistes masculins ont produit le même type d'œuvre. Moi, ce que j'aime, c'est m'intéresser aux différentes questions épineuses, et à partir de là naît la forme »<sup>1</sup>, explique-t-elle.

### « So shocking ! »

Diplômée du Carlisle College of Art, des Royal Academy Schools de Londres et de l'Académie des beaux-arts de Pérouse en 1965, Margaret Harrison fonde le London Women's Liberation Art Group en 1970. L'année suivante, son dessin de Captain America en talons aiguilles, tous seins dehors, celui de la femme dans un sandwich *Good enough to eat* et son portrait du fondateur de *Playboy*, Hugh Hefner, en Bunny Boy provoquent la fermeture de sa première exposition à Londres... le lendemain de l'inauguration. « Ce n'est pas tant le caractère pornographique qui les a choqués que le fait d'altérer le corps masculin », se remémore l'artiste. « De tout échec, on peut tirer une part de succès. Dès lors que la police a fait fermer l'exposition, je me suis efforcée de penser plus en profondeur. Je me suis interrogée sur l'importance de ces sujets. J'ai commencé à me documenter, à faire des recherches pour en faire une forme d'art. »<sup>2</sup>

© Serge Hasenböhler



*La version trans de Captain America a choqué la société anglaise du début des années 1970, pas encore prête à voir un symbole de virilité ainsi détourné.*

### Plus que jamais actuelle

Au début des années 2000, elle utilise la photographie pour dénoncer les violences faites aux femmes. « Mon travail interroge sur la manière de parler de la violence différemment, de façon moins directe, plutôt que de plonger les mains directement dans le sang. » Il y a les violences physiques, les faits d'armes, qui laissent des traces, et puis celles nettement moins ostensibles, puisque

1 « Margaret Harrison, Wonder Woman », émission « L'invité(e) culture », France Culture, 12 juillet 2019.

2 « Margaret Harrison. Studio Visit. TateShots », vidéo mise en ligne sur <http://margaret-harrison.com>.

## Du travail à la chaîne humaine

Margaret Harrison est née en 1940 à Wakefield dans le Yorkshire avant de déménager à Bridlington, puis dans le comté de Cumbria. Le nord de l'Angleterre, contrée d'ancrage rural, et la Californie, deux lieux entre lesquels elle partage son temps, l'ont poussée à s'engager dans une réflexion qui traverse l'ensemble de sa carrière sur les conditions de travail des femmes issues des classes populaires. Attentive aux évolutions économiques et sociales de ces régions, depuis l'essor des villes de Manchester et de Liverpool à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la crise industrielle des années 1970, Margaret Harrison a créé plusieurs corpus d'œuvres fondés sur des enquêtes sociologiques. On trouve chez elle un besoin d'approfondir ses recherches avant de se mettre à produire un art dont la fonction n'est pas nécessairement décorative.

En 1981, trente-six femmes entament une marche de Cardiff à Greenham, dans le Berkshire, en signe d'opposition à la décision de l'OTAN d'autoriser le stockage de missiles nucléaires

dans des bases militaires. Constatant le manque d'intérêt des autorités et des médias, les militantes refusent de quitter la place, certaines s'attachent aux grilles ; c'est ainsi que se crée peu à peu le Greenham Common Women's Peace Camp, première action de protestation qui se réclame de l'écoféminisme. En 1982, elles seront 30 000 à occuper cette zone à défendre. Venues du monde entier, ces femmes ont formé une chaîne humaine de 24 km et dansé pendant des heures sur le silo contenant les têtes de missiles. Parmi elles, Margaret Harrison. « Cet événement a été très important pour moi. On a retiré à [la] communauté [locale] une terre collective, louée aux Américains pour y placer des missiles nucléaires. Si jamais il y avait eu une guerre, la contamination aurait été affreuse ! » a-t-elle raconté au micro d'Olivia Gesbert sur France Culture en 2019. La fermeture du camp en 2000 marque la fin du plus long mouvement écoféministe de l'histoire. Margaret Harrison, elle, n'a pas fini de danser.

contenues dans l'invisibilité sociale imposée aux femmes. Ainsi dans *Anonymous was a Woman* réhabilite-t-elle les victimes de leur engagement politique et social ou de leur condition que sont Rosa Luxemburg, Annie Besant, l'écrivaine féministe, Eleanor Marx, la militante socialiste (fille d'un certain Karl), Annie Oakley, la meilleure tireuse du Far West, Bessie Smith,

l'impératrice du blues, ou encore la fiancée de Frankenstein, ainsi que Marilyn Monroe et Janis Joplin.

Peu connue sur le continent, Margaret Harrison accède, à 81 ans, à une nouvelle reconnaissance. Son œuvre, qui depuis cinquante ans invite à dépasser l'approche binaire des attributions raciales et sexuelles, redouble aujourd'hui de pertinence. ♀

# Blasphémer pour mieux croire

Longtemps, l'art occidental n'a vécu que par et pour les sujets religieux. Mais aujourd'hui, le lien s'est renversé sans pour autant se défaire : à défaut de glorifier Dieu, l'art contemporain s'y cramponne sur le mode de la subversion, de la dénonciation ou du détournement.

Par Julie Luong  
Journaliste

En 1987, l'artiste américain Andres Serrano plongeait un christ en plastique dans un verre rempli de son urine et de son sang. Baptisée *Immersion* (*Piss Christ*), la photographie est notamment exposée à Avignon en 2011 : elle s'attire alors les foudres d'un groupe de catholiques intégristes proches de l'extrême droite qui la jugent « blasphématoire » et vandalisent les lieux. Serrano, qui se dit chrétien, s'est pourtant expliqué de manière limpide sur son travail, motivé par « une condamnation de ceux qui abusent de l'enseignement du Christ pour leurs propres fins ignobles ». Dans le détournement de la figure christique, c'est au fond rarement la religion catholique qui est dénoncée, mais bien plus souvent la culture de masse et l'ultralibéralisme, dont la vie et les enseignements de Jésus seraient l'antithèse absolue. Il en va ainsi du Mickey Mouse crucifié du collectif Taroop et Glabel (*Crucifiction 2*, 2005) ou du *Christ with Shopping Bags* de Banksy (2014). Dénoncer est d'ailleurs

un bien grand mot, tant le message est littéral et difficilement contestable : le consumérisme et le conformisme nous crucifient sans même promettre aucun salut de l'âme. Acquiesçant au principe du serpent qui se mord la queue, ces œuvres ne semblent du reste pas y prétendre davantage. Advienne que pourra dans le monde temporel.

## La transgression comme traversée

Aux yeux du plasticien belge Vincent Solheid, qui a grandi dans les Ardennes dans les années 1970, la religion, c'est avant tout les origines, le terreau dans lequel s'exerce sa candeur. Alors qu'il est enfant de chœur, le curé lui fait savoir que s'il ouvre l'armoire aux hosties, elles saigneront du sang de Christ. Dans sa dernière exposition, « Angles morts », qui s'est tenue à la galerie Nardone en octobre 2020, ce qu'il a vécu comme une supercherie déroutante devient une série d'hosties maculées de sang et recoussues de fil chirurgical. Pas question de blas-

## En réalité, là où l'on crie au blasphème, il ne s'agit souvent que d'hérésie, c'est-à-dire d'une mise en cause des pratiques religieuses et non de l'idée de Dieu.

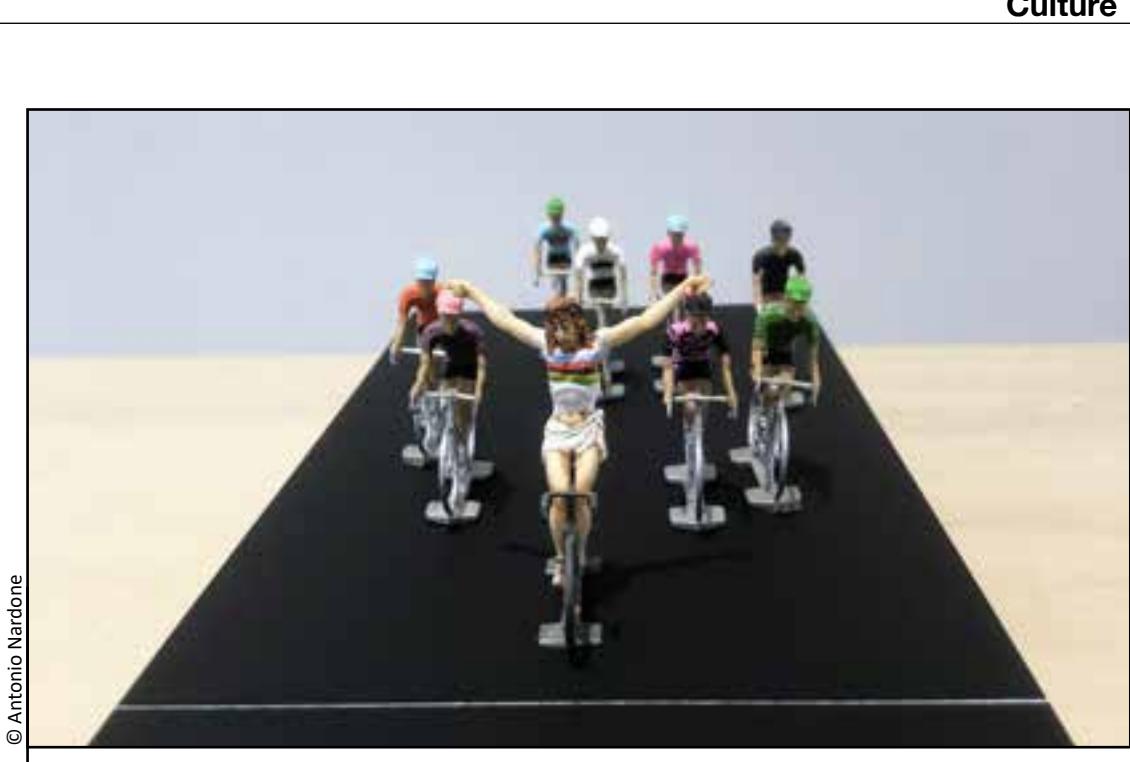
phème pour autant : pour accéder à ce péché, il faudrait qu'un fidèle s'indigne et Vincent Solheid a plutôt tendance à s'attirer la sympathie des croyants. Régulièrement invité par la RCF (radio chrétienne francophone) quand il n'expose pas à la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule, le plasticien s'est même étonné de recevoir les compliments d'un médecin très catholique à propos de son Christ sous ecstasy... « un christ enfin ravi ».

« Je ne considère pas que je me situe dans le registre du blasphème ou de la provocation », commente l'artiste qui voit une grande admiration à l'art sacré des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et aime se ressourcer à l'abbaye d'Orval. Je traite davantage ces sujets avec de la naïveté, de l'humour. « Il m'arrive d'être dans la dénonciation, mais pas par rapport à la figure du Christ ou à la foi, plutôt par rapport au ministère, au dogme, à ce qu'on en a fait. » En réalité, là où l'on crie au blasphème, il ne s'agit souvent que d'hérésie, c'est-à-dire d'une mise en cause des pratiques religieuses et non de l'idée de Dieu. C'est que les Monty Python avaient défendu à propos de leur *Vie de Brian* (1979), interdit pendant huit ans en Irlande et qui ne fut distribué en Italie que onze ans après sa sortie. Dans son

confessionnal recto verso, Vincent Solheid s'empare du pire de ces pratiques et expose la fellation que coûte le pardon des péchés : un écho à la consternation suscitée par les actes pédophiles au sein de l'Église – manière encore de rappeler qu'à force de vouloir s'élever plus haut qu'il n'est accordé, on tombe souvent bien bas. Pour consoler l'enfance meurtrie, il reste le cyclisme et les figurines de plastique : en déclinant un Jésus miniature en Eddy Merckx triomphant dans *Les premiers seront les derniers* ou *La Dernière Étape*, Vincent Solheid rend hommage au dolorisme plein de grâce des héros incarnés. « Je m'interroge aussi sur le fanatisme, l'idolâtrie. À quel point on s'intéresse davantage à l'image plutôt qu'au sens. Même s'il y a un aspect de transgression, j'entends cela au sens de traversée plutôt que de provocation. Une traversée pour rejoindre les autres, ce qui me semble correspondre à une certaine idée de Dieu. »

### Nouveaux sacrés

Le blasphème montrerait-il la juste voie ? Il faut ici rappeler que si le deuxième commandement condamne le blasphème, l'Évangile dit bien davantage : « C'est pourquoi je vous dis : tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir » (Matthieu 12, 31-32). Ceux qui blasphèment dans la forme – artistes, potaches, caricaturistes, provocateurs



© Antonio Nardone

*Chatouiller les dogmes, choquer pour interroger, l'artiste a ses méthodes pour nous faire réfléchir !*

de tout poil avec ou sans talent – seraient de bien maigres pécheurs face à ceux qui blasphèment dans le fond, c'est-à-dire qui font mine de prendre une action de Dieu pour une action de Satan, à l'image des scribes et des pharisiens. En somme, pour l'Évangile, il n'est de pire péché que celui de mauvaise foi. Ce qu'on appelle aussi se mentir à soi-même.

Pour l'historienne Anne Morelli (ULB), spécialiste des religions, l'artiste contemporain a de toute manière été chassé depuis longtemps du champ du blasphème. « Il est en tout cas très rare aujourd'hui qu'il y ait des réactions violentes du côté catholique ; c'est beaucoup moins vrai pour le judaïsme ou l'islam. » À son sens, nos sociétés sécularisées auraient néanmoins érigé

de nouveaux sacrés qui ne disent pas leur nom. « L'anticolonialisme, l'anticommunisme, le féminisme sont de nouveaux sacrés et c'est une féministe de la première heure qui vous parle. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, l'artiste qui s'attaquerait à ces nouveaux sacrés se condamnerait à la mort sociale. » Si l'on s'accorde à penser que l'art tend au dépassement des rapports de domination, à l'extérieur et au dedans de soi, gageons que ce n'est pas par stricte autocensure qu'il ne prend pas le contre-pied de ces mouvements. En revanche, il y a bien quelque chose d'insupportable dans l'idée que l'artiste doive manifester en permanence son adéquation morale à l'époque – dans une ultime ruse de serpent qui se mord la queue. ♦

## ♪ Femme des années 2020 ♪

Femme politique française, fervente défenseur de la laïcité, Laurence Taillade publiait en mars dernier – soit avant l'explosion de la pandémie – *Être une femme en 2020*, un livre qui tente de dresser un tableau complet de la condition des femmes dans notre société actuelle. Après avoir rappelé les nombreux combats et victoires des féministes, l'auteure évoque le poids des religions monothéistes et patriarcales sur les femmes. Le corps des femmes demeure objectivé, que ce soit par la publicité, la pornographie, mais aussi lorsque la gestation pour autrui est pratiquée de façon contraire aux droits humains. Les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines restent rares en France, mais leur nombre augmente chaque année, ce qui est inquiétant. Parmi les thèmes abordés, on peut également s'étonner qu'il règne encore aujourd'hui un tabou autour des règles. La contraception, bien qu'ayant bénéficié de multiples avancées scientifiques en ce qui concerne les femmes, est presque au point mort pour les hommes.

L'interruption volontaire de grossesse (IVG), comme nous le rappelle régulièrement l'actualité, est un droit des femmes qui est constamment remis en question. Pour finir, Laurence Taillade s'intéresse aux stéréotypes ancrés dans la société, qui sont présents partout : sexualité, travail, politique...



On peut cependant regretter le manque de nuance de certaines positions, ainsi que des informations qui semblent incomplètes. On

## L'éternel retour des ensorcelées

D'une plume savoureuse et enlevée, Catherine Clément, philosophe et romancière, revient dans un essai passionnant sur cette période que nous appelons Renaissance, mais qui a pourtant vu foisonner les bûchers. La chasse aux sorcières est un crime contre l'humanité tombé dans l'oubli, rappelle-t-elle d'emblée. Un crime qui a disposé de théoriciens, les clercs d'Église, ainsi que d'exécuteurs zélés. Le 5 décembre 1484, le pape Innocent VIII organise la lutte contre la sorcellerie et réduit cette forme d'hérésie au genre féminin. Peu après, deux inquisiteurs dominicains publient le *Marteau des sorcières*, un fatras inépte et dépourvu d'arguments qui va pourtant servir de breviaire aux chasseurs de sorcières



pendant des siècles. Avec, pour résultat macabre, la mise à mort de dizaines de milliers de personnes, en grande majorité des femmes, suppliciées, pendues ou brûlées vives. L'auteure s'attache ici à dépeindre les faits et les conséquences de cette traque en France. Elle nous propose également une réflexion sur les liens entre misogynie, féminisme, religion et sorcellerie. « Bonnes à tuer » pour protéger le « membre viril », les sorcières sont surtout des femmes qui dérangent. Coupables en somme d'une seule chose : être femmes. Catherine Clément n'hésite d'ailleurs pas à comparer leur sort à celui des victimes actuelles de féminicides. Aujourd'hui, de l'icône féministe à la coach en développement personnel en passant par l'adepte de la Wicca, la réap-

# Huit femmes et des pseudo-poilus

pense ici au fait que l'auteure souhaiterait que davantage de pères obtiennent la garde partagée lors d'une séparation, sans pour autant mentionner le fait qu'ils l'obtiennent moins... parce qu'ils la demandent moins, mais aussi parce que certains d'entre eux étaient ou sont violents avec leur ex-femme et leur(s) enfant(s). Ce tableau glaçant de l'état des droits des femmes ne nous réjouit donc pas. Cependant, il est nécessaire de nommer toutes ces discriminations et ces inégalités afin de pouvoir mieux les combattre. Conclusion : il y a encore du boulot... (dg)



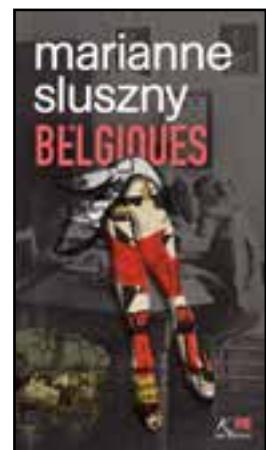
Laurence Taillade, « Être une femme en 2020 », Paris, Michalon, 2020, 184 pages. Prix : 17 euros

propriation de la figure de la sorcière, femme puissante et savante, est répandue. L'heure est au devoir de mémoire et à la réhabilitation. Ainsi, depuis 2011, le mémorial de Steilneset commémore les 91 victimes du procès en sorcellerie de Vardø en Norvège. Chez nous, la Ville de Lier vient de présenter ses excuses pour avoir condamné Cathelyne Van den Bulcke au bûcher en 1590. L'occasion de rappeler que, dans d'autres contrées, des femmes et des enfants accusés de sorcellerie continuent à être exclus ou mis à mort, victimes de l'ordre patriarchal et des superstitions. (ac)



Catherine Clément, « Le musée des sorcières », Paris, Albin Michel, 2020, 304 pages. Prix : 19,90 euros

Notre sélection de livres 100 % féminins et féministes se poursuit avec un des vingt-deux romans soumis au vote du public dans le cadre du premier prix littéraire des Grenades (le média féministe de la RTBF) en décembre dernier. Entre la Renaissance et les années 2020, l'histoire des femmes et de leur émancipation se campe ici en Belgique pendant et juste après la Première Guerre mondiale, sur fond d'épidémie de grippe espagnole. À travers huit récits à la première personne, on partage quelques années de la vie d'Hélène, Maryse, Nicole, Lucie, Margreet, Raymonde, Antoinette, Greta et Agnès, femmes et filles « de », vampires, démembrées, esseulées, endeuillées, trompées par la guerre et par leur mari, infidèles aux ailes brûlées : des gueules cassées et des coeurs brisés qui trouvent la force inouïe de se relever. Si l'on aime la pluralité des petites histoires inspirées de la grande, derrière l'ordre, la morale et le modèle établi de l'époque, on aime aussi la collection de « portraits en mosaïques » dans laquelle ce recueil de nouvelles vient s'intégrer, « le reflet d'une Belgique : celle de l'auteure ».



Et la Belgique sur laquelle la réalisatrice et romancière Marianne Sluszny s'attarde est celle d'une des périodes les plus noires de l'histoire. Noire comme l'encre dans laquelle elle a trempé sa plume pour raconter ce temps où les fonctions des femmes se résumaient à faire des enfants, à travailler dur et à être asservies, par leur mari et par l'Église aussi. Une période noire comme le terreau de la résilience et de l'émancipation. (ad)



Marianne Sluszny, Chemins de femmes, Hévillers, Ker, coll. « Belgiques », 2020, 124 pages. Prix : 12 euros

# Pédagogie en temps de crise

Par Gaëlle Jeanmart

Docteure en philo, animatrice et formatrice - PhiloCité

Le mot « pédagogie » n'a peut-être jamais été autant à la page, brandi tant par les gouvernants que par les journalistes. Au sujet de la crise sanitaire, nous aurions donc besoin qu'on nous explique. Quoi, au juste ? Pourquoi nous devons nous faire vacciner. Pourquoi nous devons rester chez nous. Pourquoi nous devons nous masquer, même dans la rue. Pourquoi il est légitime que le secteur culturel et l'Horeca soient les secteurs martyrs des mesures touchant les travailleurs. En somme, comme un parent démontre à son enfant pourquoi il est justifié qu'il soit puni – ou plutôt, en réalité, pourquoi il doit accepter la sanction sans rechigner. La différence est sensible. Car nous voulons bien savoir pourquoi telle mesure a été prise, quels dilemmes ont dû affronter les dirigeants, quelles raisons les ont conduits à choisir telle option, avec quels risques, quels coûts et quels avantages attendus. L'un des échecs les plus massifs de cette gestion de crise, c'est que cette « pédagogie » nous tient lieu d'information. Le mot sert à masquer l'effet recherché : nous devons obéir. Ce que nous pouvons savoir est souvent limité à ce qui permet de légitimer la décision prise,

plutôt qu'à en rendre raison devant un peuple souverain. Une partie non négligeable de l'œuvre pédagogique des médias et des politiques consiste à nous enseigner comment nous devons agir. Le porte-parole du gouvernement dans la lutte contre le coronavirus nous expose ainsi comment, de l'invitation inaugurale à la porte de sortie, en passant par les toilettes, nous devons recevoir des invités chez nous... On en est même venu, tout récemment, à ce raccourci étonnant qui démasque la stratégie : nous informer de la manière dont nous allons être sanctionnés si nous n'obéissons pas. Il n'est plus nécessaire, semble-t-il, de justifier l'utilité sanitaire d'une restriction de la liberté de circuler. Il suffit d'exposer comment on fera respecter l'interdiction. L'explication, dit le philosophe Jacques Rancière, est un principe d'abrutissement. Le maître explicateur suppose que l'élève a besoin d'un raisonnement pour comprendre. Il lui signifie par là qu'il n'est pas en mesure de comprendre par lui-même. Nos « pédagogues » de la crise ont – et avec toute une population d'adultes – dépassé de loin ce principe d'abrutissement. 



## Pompes Funèbres Générales de Belgique s.a

Entreprise familiale depuis 1875 TIELEMANS - RAULIER - DELRIEU

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 BRUXELLES  
Tél : 02/537.05.64. - pfgb.brussels@gmail.com

## Funérailles Wyns

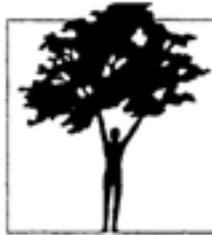
Transferts,  
Funérailles, Crémations,  
Assurances décès,  
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60  
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89  
1000 Bruxelles  
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



### SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

Association sans but lucratif

Fondée en 1906

Seuls, au service du public,  
nous défendons la dignité de l'idéal  
crémationiste. Faites-vous membre

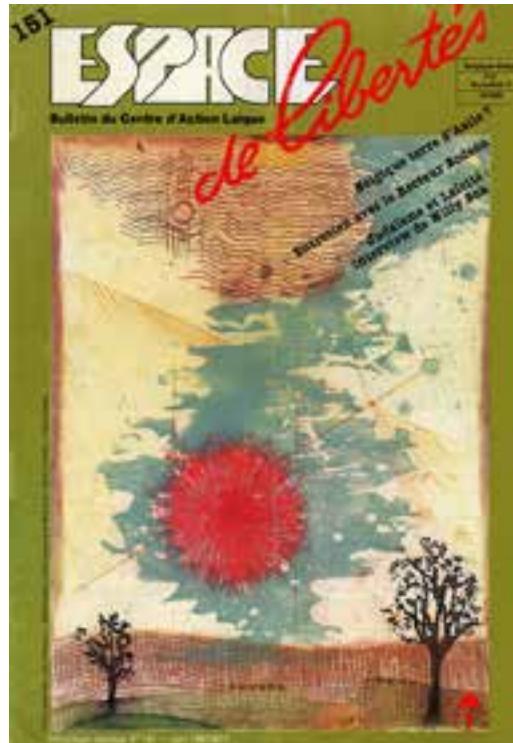
Assistance, complète  
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE  
SUR DEMANDE ET SANS  
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1  
1000 Bruxelles  
02 513 03 96

# annonces

Archives, émissions, expo... les bonnes énergies



En juin prochain, votre mensuel *Espace de libertés* publiera son 500<sup>e</sup> numéro. Une longévité qui ne nous empêche pas de poursuivre notre analyse sociétale, d'un point de vue laïque, de vous livrer chaque mois des articles portant sur la laïcité et les sujets qui comptent pour notre mouvement. A l'occasion de cet « anniversaire », nous allons republier des articles parus au fil de ces 500 numéros et nous aimerions, pour cela, connaître ceux qui vous ont particulièrement interpellés.

Pourriez-vous nous envoyer vos suggestions (titre de l'article, numéro du magazine, date de publication et pages de l'article ou lien pour les plus récents) avant le 20 mars ? Un immense merci pour votre contribution.

Sandra Evrard

Rédactrice en chef d'*Espace de Libertés*  
[sandra.evrard@laicite.net](mailto:sandra.evrard@laicite.net)

## ESPACE de libertés

### Éditeur responsable

Benoît Van der Meerschen

### Directeur de la publication

Hervé Parmentier

### Rédactrice en chef

Sandra Evrard

### Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

### Production

Fabienne Sergoyenne

### Illustrations du dossier

Cäät

### Graphisme

YEBOgraphics

### Imprimeur

Kliemo

### Fondateur

Jean Schouters

### Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 € • Étranger : 32 €  
 par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

[fabienne.sergoyenne@laicite.net](mailto:fabienne.sergoyenne@laicite.net)

[www.laicite.be](http://www.laicite.be)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d'infos : [www.laicite.be/vi-privee](http://www.laicite.be/vi-privee)



# LES RENDEZ-VOUS RADIO ET TÉLÉ DE LA LAÏCITÉ

[www.libresensemble.be](http://www.libresensemble.be)

*libres,  
ensemble*

02  
MAR

▶ Télévision | En fin de soirée sur *La Une*

**Familles de détenus : nos peines oubliées**

Rediffusion : 08/03 à 23h45 sur *La Trois*

06  
MAR

▶ Radio | à 20h sur *La Première*

**Mesures sanitaires et érosion de l'État de droit**

07  
MAR

▶ Télévision | à 9h20 sur *La Une*

**Au creux de la vague**

**Santé sexuelle et reproductive des femmes sous confinement**

Rediffusion : 10/03 à 23h45 sur *La Trois* | 13/03 à 10h30 sur *La Une*

13  
MAR

▶ Radio | à 20h sur *La Première*

**Quand une religion se termine...**

16  
MAR

▶ Télévision | En fin de soirée sur *La Une*

**Culture à l'arrêt : deux poids, deux mesures qui interpellent**

Rediffusion : 22/03 à 23h45 sur *La Trois*

20  
MAR

▶ Radio | à 20h sur *La Première*

**La stratégie de vaccination en questions**

21  
MAR

▶ Télévision | à 9h20 sur *La Une*

**« Moules frites » : les jeunes à la découverte de leur sexualité**

Rediffusion : 24/03 à 23h45 sur *La Trois* | 27/03 à 10h30 sur *La Une*

27  
MAR

▶ Radio | à 20h sur *La Première*

**Une société qui méconnaît ses droits**



*libres, ensemble*

# EXPOSITION ILLUSIONS

VOUS N'ALLEZ PAS Y CROIRE!

27.02 > 31.05.2021

LA CITE MIROIR  
SAUVENIERE  
PLACE XAVIER NEUJEAN 22 - 4000 LIÈGE

[WWW.ILLUSIONS-EXPO.BE](http://WWW.ILLUSIONS-EXPO.BE)



avec le soutien de

